Neuchâtel — No 139 (8 pages) Un numéro 20 centimes Mercredi 18 juin 1952

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE :	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER :	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

214me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Une terre, une langue et le rôle de l'école

Au cours de la dernière session du Grand Conseil, un député progressiste du Locle, M. Jean Pellaton, fit une intervention remarquée, lors de l'examen de la gestion du Département de l'instruction publique, sur l'insuffisance de connaissances et de formation de la jeunesse neuchâteloise en matière de français. Ce représentant des milieux horlogers des Montagnes se déclara stupéfait des fautes grossières de syntaxe, de style, de grammaire et d'orthographe commises par les jeunes gens et des jeunes filles dont il avait eu l'occasion d'examiner des copies lors d'un récent concours. Ajoutez à cela une écriture souvent déplorable, et le député loclois de jeter un cri d'alarme en priant le Département d'étudier les causes de ces graves insuffisances. M. Brandt ne peut que confirmer et déplorer à son tour cet état de choses.

Les doléances de M. Pellaton ne sont pas les seules. Dans tous les milieux qui ont quelque souci de notre culture des plaintes semblables s'élèvent. Il n'est que trop vrai que nombre d'adolescents, sortis de nos écoles, parlent et, à plus forte raison, écrivent lamentablement. Dans les journaux, en particulier, on est bien placé pour le savoir. Et l'on s'étonne que, par un étrange paradoxe, on soit en présence d'aussi piètres résultats à un moment où, de toute évidence, l'école fait un effort considérable pour se renouveler. Depuis quelques années, il y a transformation de nos méthodes d'enseignement. La pédagogie moderne cherche à façonner l'enfant plus que par le passé. Mais quand il s'agit de connaissances de base, et des plus élémentaires de toutes, de celles qui concernent la langue, on est encore loin de compte.

~~~

On avance un certain nombre d'explications par lesquelles on tente de dégager les responsabilités de l'école. Et elles sont justes en partie. On accuse en particulier les journaux d'exercer une fâcheuse influence. Loin de nous l'idée de les défendre en évoquant la hâte réelle avec laquelle travaillent ceux qui les font. Mais le phénomène n'est pas particulier à la Suisse romande. On considérera que bien des journaux français, et des plus connus, sont rédigés encore plus hâtivement que chez nous et que la langue y souffre de plus d'atteintes encore. Nous avons pu nous rendre compte personnellement que l'étranger — et le Français en particulier — rendait souvent hommage, en toute impartialité, au niveau de notre presse.

On s'en prend, d'autre part, aux administrations publiques ou aux entreprises privées dont les avis ou les circulaires sont fréquemment d'un style défectueux. Il est vrai et nous ne parlons pas des fautes grossières que contient parfois la publicité commerciale, des discours de cantine de nos hommes politiques, du charabia de nos « sportifs » et de celui, à peine moins prétentieux, de certains « scientifiques ». Les administrations publiques, en particulier, doivent exercer une surveillance attentive dans ce domaine. Le français fédéral, dans un pays comme le nôtre, est l'ennemi No 1. Elles ne sauraient assez le pourchasser et éviter toute contamination. La plus lamentable « raison » que l'on pourrait donner à cet égard est que, dans un canton situé à la frontière linguistique, le parler ne saurait être forcément aussi pur que dans telle province de l'intérieur de la France. A cause de notre position exposée, nous devons au contraire veiller à mieux parler.

~~~

Mais enfin journaux, administrations publiques, entreprises commerciales, tous et toutes vont chercher leur personnel au sortir de l'école des degrés primaire, secondaire ou universitaire. Tous et toutes sont bien obligés de faire appel à ces jeunes gens et à ces jeunes filles qui, par l'insuffisance de leurs connaissances en français, consternaient M. Pellaton. Et l'on en revient au problème essentiel, celui de l'enseignement en cette matière. Comme le relevait, l'autre jour, M. Eddy Bauer à la séance de distribution des prix du concours Marcel Godet, il ne s'agit peut-être pas tant d'une question d'hommes : la plupart de nos maîtres font ce qu'il peuvent et leur dévouement n'est pas en cause. Il s'agit d'une question de méthodes et il conviendrait d'étudier si ne devraient pas être reprises celles qui firent leurs preuves autrefois : lecture avant tout des grands auteurs classiques, classes prolongées de grammaire, de syntaxe et d'orthographe, exercices de rédaction tels qu'ils se pratiquent toujours chez nos voisins français.

On saluera ici l'initiative de l'Institut neuchâtelois pour la défense de la langue. Il a eu raison d'organiser, en accord avec le Département de l'instruction publique qu'il convient de louer aussi, ces concours de français dans les divers degrés de l'enseignement. Il se propose pareillement — et il a encore raison — de lutter contre les atteintes portées au français dans d'autres domaines que celui de l'école. L'essentiel à notre sens est de combattre les causes, avant de combattre les effets. L'affaire est d'importance. Car, M. Alfred Lombard l'a souligné une fois pour toutes dans une brochure célèbre, en défendant la langue, on défend le pays. Mais c'est par la jeunesse qu'il faut commencer et recommencer sans cesse.

René BRAICHET.

A la Chambre italienne des députés

M. de Gasperi répond fermement au chef communiste Togliatti qui protestait contre la visite du général Ridgway

ROME, 17 (A.F.P.). — La visite du général Matthew Ridgway a été évoquée au cours de la séance qui s'est tenue mardi soir à la Chambre des députés, qui était consacrée à une interpellation de M. Palmiro Togliatti sur les raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas considéré comme inopportune la venue en Italie du commandant suprême du « Shape » et à la réponse donnée au leader communiste italien par le président du Conseil de Gasperi.

Reprenant les accusations habituelles des communistes, M. Togliatti a parlé pendant une heure et demie pour rejeter sur le général Ridgway la responsabilité de « la façon dont a été conduite la guerre de Corée » et de l'emploi, a-t-il affirmé, des « armes bactériologiques » dont « l'existence a été prouvée d'une manière irréfutable ». « On examinera ces preuves au prochain congrès de Nuremberg », s'est écrié le chef du Parti communiste italien, qui a ensuite accusé M. Dean Acheson « d'avoir toujours menti et d'être à la solde des banquiers américains ».

La réponse de M. de Gasperi

Dans sa réponse, M. Alcide de Gasperi a ironisé sur les questions que s'était posées M. Togliatti quant aux raisons de la visite en Italie du général Ridgway. Ce dernier, a dit en substance le chef du Gouvernement italien, a tout simplement voulu prendre contact avec un gouvernement qui fait partie de l'organisation à la tête de laquelle il a été placé.

M. de Gasperi a ensuite accusé les communistes d'essayer de fomenter un « acte insurrectionnel » à l'occasion de cette visite. Mais, a ajouté le président du Conseil, « le gouvernement a su l'en empêcher. Les communistes ont eu besoin de stupéfiants pour mystifier le peuple italien, mais celui-ci ne les a pas crus et a refusé de manifester. Je l'en remercie. »

« Tant que les démocrates-chrétiens et moi-même serons au banc du gouvernement, a poursuivi M. de Gasperi, nous ne reconnaîtrons jamais aux communistes le droit de préparer la révolution en Italie et si la législation actuelle ne suffit pas à les en empêcher, nous ferons ensemble de nouvelles lois pour cela. »

En ce qui concerne la « guerre bactériologique », le président du Conseil a affirmé qu'il s'agit d'un « faux des communistes » et il a lu à ce sujet les déclarations faites l'après-midi à Rome par le général Ridgway avant son départ pour Naples.

« M. Togliatti a parlé à cet égard du prochain congrès de Nuremberg, a ajouté M. de Gasperi, mais je ne sais en vérité qui y arrivera le premier. »

L'aviation américaine à la recherche des soucoupes volantes

NEW-YORK, 17. — Le rédacteur de la revue « Look », M. Robert Moskin, a annoncé que le général Hoyt Vandenberg, chef d'état-major de l'aviation américaine, a indiqué officiellement que les Etats-Unis effectuent des recherches pour déterminer la nature des soucoupes volantes.

L'aviation américaine a commencé, il y a deux semaines, des expériences pour vérifier la théorie de M. Menzel, de l'Université de Harvard, qui affirme que les soucoupes volantes ne sont que des illusions d'optique causées par des phénomènes de température qui projettent dans le ciel des images de lumière provenant de la terre.

« L'aviation, a déclaré le général, s'intéresse à tout ce qui se passe dans le ciel, y compris les phénomènes aériens connus sous le nom de soucoupes volantes. Plusieurs de ces incidents ont été expliqués d'une façon satisfaisante. D'autres ne l'ont pas été. Dans l'instabilité actuelle du monde, nous ne pouvons pas nous permettre d'être complaisants. »

Quinze pour cent des huit cents phénomènes étudiés par l'aviation américaine n'ont pas été expliqués d'une manière satisfaisante jusqu'à présent et les expériences en cours doivent permettre de trouver des explications plausibles.

Les entretiens du général Ridgway à Rome

ROME, 17 (A.F.P.). — Le général Matthew Ridgway a assisté au siège du ministère de la Défense, à une réunion à laquelle participaient le général Efisio Marras, chef d'état-major général, les chefs d'état-major de l'armée, de la marine et de l'air, le général Ernesto Cappa, l'amiral Emilio Ferreri et le général Aldo Urbani, l'amiral Ferrante Capponi, représentant de l'Italie auprès du « Shape », et d'autres officiers.

Le roi Ibn Seoud gravement malade

LONDRES, 18 (Reuter). — Radio Damas a annoncé, mardi soir, que l'état de santé du roi Ibn Seoud, de l'Arabie séoudite, donnait lieu subitement à de vives inquiétudes.

Les membres de la famille royale en voyage à l'étranger, ont été priés télégraphiquement de rentrer au pays.

Le roi est souffrant depuis plusieurs mois.

LE CORSO FLEURI DE MONTREUX

La Fête des narcisses de Montreux a connu, samedi et dimanche, un vif succès. Voici « Retour des îles », un des beaux chars du corso fleuri.

Après un incident dans la Baltique

Le pilote de l'hydravion suédois abattu par des chasseurs russes est rentré hier à Stockholm

STOCKHOLM, 18 (Reuter). — Les autorités suédoises ont barré mardi une partie de l'aérodrome de Stockholm pour empêcher les journalistes de poser des questions au pilote Karl Olo Arbin, âgé de 34 ans, de l'avion amphibie Catalina abattu dans la Baltique et qui vient d'arriver par la voie des airs de Finlande à Stockholm. Le pilote Arbin se trouvait dans un hôpital à Hangoe, dans le sud-ouest de la Finlande.

Selon des nouvelles d'Helsinki, le capitaine du vapeur allemand « Munsterland », n'a pas envoyé de message avant d'arriver dans les eaux finlandaises. Un porte-parole militaire suédois a déclaré à ce propos que le capitaine allemand avait agi sagement. Toute autre manière de faire aurait pu provoquer un nouvel incident.

Des membres de l'équipage du vapeur « Munsterland » ont déclaré mardi avoir vu cinq bateaux de guerre russes se rendant sur les lieux où l'hydravion Catalina a coulé.

Des vents violents ont empêché mardi les scaphandriers suédois de voir les épaves du Dakota à vingt mètres sous l'eau. Si le temps est défavorable mercredi, on essaiera de retirer les débris au moyen de bateaux.

Un porte-parole suédois a déclaré mardi que l'aviation militaire suédoise considère, aujourd'hui comme hier, la Baltique comme son propre domaine. Le fait que les avions suédois n'ont pas pris le départ mardi ne signifie nullement que l'aviation militaire suédoise a suspendu ses vols au-dessus de la Baltique. Les avions suédois continueront leurs vols au-dessus de cette mer. Les avions suédois continueront leurs raids comme par le passé. La journée de mardi a été simplement une journée de repos pour les appareils.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Un débat-fleuve au Conseil national à propos du contrôle des prix

Pas moins de vingt-cinq députés ont exposé hier leur point de vue sur cet épineux problème

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Voici engagé le grand débat annoncé et attendu depuis des semaines, celui qui, nous dit-on, doit assurer à l'actuelle session une place de choix dans les annales parlementaires.

De fait, si l'on mesurait l'importance d'un projet au nombre des discours qu'il provoque, nous pourrions attribuer au texte en discussion une influence déterminante sur les destinées du pays. En effet, après les deux rapporteurs, qui ne se sont point montrés avares de détails et de considérations diverses, vingt-cinq députés s'annoncent pour le défilé à la tribune. On ne peut pas s'attendre à un effort constant d'originalité dans le choix des arguments, aussi devrons-nous, tout au long de la matinée et de l'après-midi, accepter les redites.

Un rappel nécessaire

Avant de dégager l'essentiel de ces innombrables propos, je crois utile de rappeler très brièvement ce dont il s'agit :

Le Conseil fédéral propose, sous la forme de dispositions ajoutées à la Constitution, un arrêté permettant aux Chambres de lui donner mandat de proroger pendant cinq ans encore le régime du contrôle des prix et des loyers établi en vertu des pouvoirs extraordinaires, et qui doit être supprimé le 31 décembre prochain.

En cas d'urgence, le gouvernement interviendrait de sa propre autorité et soumettrait ses décisions au Parlement au cours de la plus proche session. Le législateur déciderait alors si elles doivent rester en vigueur. Il pourrait aussi les modifier ou les compléter.

D'abord, le Conseil fédéral avait prévu que les mesures ainsi édictées seraient soustraites au referendum. Devant les protestations qu'a soulevées cette éviction du souverain, il s'est ravisé et, pour montrer un esprit conciliant, il a proposé lui-même, au début de la session, un nouvel article aux termes duquel les décisions prises par l'Assemblée fédérale prendraient la forme d'un arrêté de portée générale, c'est-à-dire soumis au referendum facultatif. En revanche, l'appel au peuple resterait exclu lorsque l'Exécutif devrait, de lui-même, intervenir pour empêcher à temps une hausse injustifiée des prix, des marges ou des loyers.

La commission du Conseil national, dans sa majorité, n'a pas voulu accorder ni à l'Assemblée ni au Gouvernement des pouvoirs aussi étendus.

G. P.

(Lire la suite en 7me page)

Le leader communiste préférerait le Palais-Bourbon à la Santé

L'Assemblée nationale française déclare irrecevable une demande d'interpellation déposée par Duclos

PARIS, 17 (A.F.P.) — La demande d'interpellation présentée par M. Jacques Duclos est irrecevable, a annoncé M. Edouard Herriot, président de l'Assemblée nationale, dès l'ouverture de la séance de mardi après-midi, et l'Assemblée est passée à son ordre du jour.

L'irrecevabilité de la demande d'interpellation présentée par le leader communiste, qui est actuellement incarcéré à la prison de la Santé, sous l'inculpation d'attentat à la sécurité de l'Etat, avait été décidée au cours de la conférence des présidents des groupes parlementaires, qui ont estimé que le groupe communiste pouvait, s'il le désirait, faire demander la suspension des poursuites ou la libération du détenu par l'Assemblée nationale.

Cette procédure s'appuierait sur l'article 52 de la Constitution qui, prévoyant qu'un député peut être arrêté lorsqu'il y a flagrant délit sans que son immunité parlementaire soit levée au préalable, stipule également que l'Assemblée nationale peut demander la suspension des poursuites ou la libération du député. Si le groupe communiste faisait une requête en ce sens, il devrait déposer une proposition de résolution qui serait renvoyée pour étude à la commission des immunités parlementaires.

« Les éléments du complot communiste sont réunis », déclare un porte-parole du gouvernement

PARIS, 17 (A.F.P.) — Le « complot communiste » a fait l'objet, mardi, au Conseil de cabinet, d'un exposé de M. Martinaud-Deplat, garde des sceaux (ministre de la justice), qui a rendu compte de l'instruction judiciaire, tandis que le ministre de l'Intérieur, M. Charles Brune, a fourni tous les renseignements qui ont été rassemblés sur l'ensemble du territoire et qui sont actuellement à la disposition du gouvernement.

A l'issue du Conseil, le porte-parole du gouvernement a réaffirmé que de l'avis unanime des ministres, « les éléments du complot étaient réunis ». L'instruction étant en cours, il appartient au pouvoir judiciaire de se prononcer.

Voyage en zigzag à travers l'Allemagne renaissante

IV. Francfort-sur-le-Main

(Voir la « Feuille d'avis de Neuchâtel » des 28 et 31 mai et du 7 juin)

De notre envoyé spécial

Le vacarme incessant des trains qui passaient derrière notre hôtel, le sifflet des locomotives, un ronronnement de moteur et les premiers rayons du soleil qui se faufilaient jusqu'à notre lit nous ont réveillé au petit matin. Nous avions dormi quatre heures. Pas moyen de fermer les volets : ils n'existaient pas ! Quant aux rideaux à fleurs qui ornaient les fenêtres, ils étaient transparents : on y voyait comme en plein jour.

Il ne nous restait plus qu'à nous lever... Ce que nous avons fait en envoyant à tous les diables le constructeur de l'hôtel. Puis nous avons mis le nez à la fenêtre : un terrain vague s'étendait à perte de vue, bordé par le remblai du chemin de fer. A une cinquantaine de mètres, un immeuble en ruines envahi par la végétation se découpait sur le ciel pâle. Plus près de nous, deux pompes à essence, véritables symboles de la renaissance industrielle allemande, semblaient monter la garde dans la nature saccagée. Un car s'apprêtait à partir pour Amsterdam. Quelques passagers ensommeillés y montaient, accueillis par le sourire obligatoire de la stewardess. Des sonneries se faisaient entendre.

Où donc étions-nous ? Aux portes de Francfort, dans un petit hôtel isolé qui sert de relais routier aux autocars faisant partie du réseau allemand de l'« Europabus », cette organisation créée par les administrations européennes de chemin de fer et qui exploite des lignes internationales d'autobus allant de la Suède à Naples ou en Espagne, à travers tous les pays de l'Occident.

Mais pourquoi cet hôtel, muni de tout le confort — ou presque — était-il situé autant dire en rase campagne ? Le mystère nous semblait aussi impénétrable que l'âme germanique elle-même. La clé de l'énigme nous fut cependant dévoilée un peu plus tard, lorsque nous apprîmes que la ville de Francfort avait décidé de construire sur ces terrains vagues de nouveaux quartiers pour quelque 30,000 habitants. Ainsi, ce petit hôtel perdu serait bientôt au centre d'une ville nouvelle... Ce qui s'appelle de la prévoyance.

Jean HOSTETTLER.

(Lire la suite en 4me page)

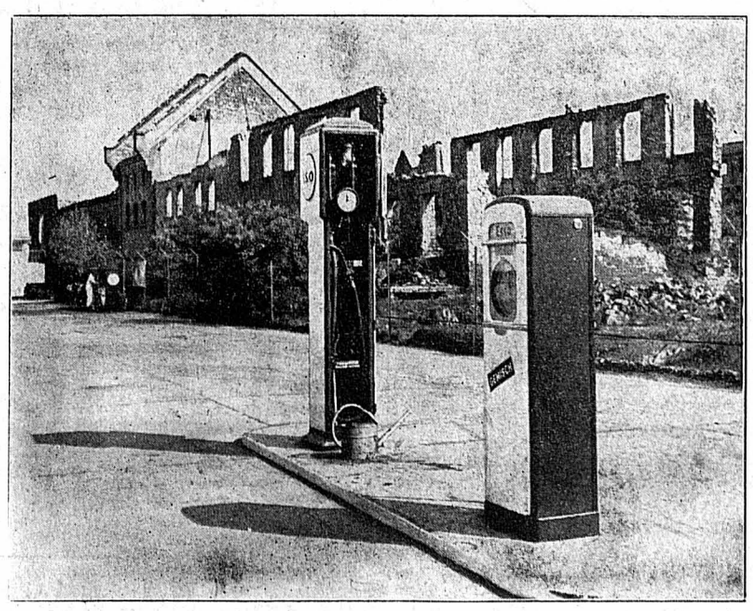

... Deux colonnes à essence, véritables symboles de la renaissance industrielle allemande...

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DE NEUCHÂTEL

Enchères publiques

Le jeudi 19 juin 1952, dès 14 heures, l'Office des faillites vendra par voie d'enchères, au local des ventes, rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville :

Une « Vespa », modèle 1950, avec deux sièges et roue de secours ; une belle bicyclette d'homme, un radio Médiator, une créance, un divan avec matelas, un petit meuble de cuisine, un régulateur, chaises, un aspirateur à poussière Electro-Lux 125 volts, ustensiles de cuisine, vaisselle, lingerie, ainsi que de nombreux autres objets.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi fédérale sur la poursuite et la faillite.

OFFICE DES FAILLITES.

IMMEUBLES

A vendre

terrain avec maisonnette

600 m², entre deux rues, sur passage du trolleybus. Demander l'adresse du No 201 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour placement de fonds

IMMEUBLES LOCATIFS à vendre à Neuchâtel

Immeuble locatif

avenue des Alpes, six logements de trois pièces, central, local. Quatorze garages. Rapport brut : 6,22 %. Nécessaire : Fr. 105,000.— après 1er rang.

Immeuble locatif à loyers modestes

quartier des Draizes, 16 logements de trois et quatre pièces, chauffage local. — Rapport brut : 5,84 %. — Nécessaire : Fr. 145,000.— après 1er rang.

Groupe de deux immeubles

à vendre, ensemble ou séparément, quartier nord-ouest, 14 LOGEMENTS, deux, trois et quatre pièces chauffage général. Rapport brut : 5,7 %. — Nécessaire : 326,000 fr. ou 163,000 fr. après 1er rang.

Tous renseignements à l'Agence romande immobilière, place Purry 1, Neuchâtel. Tél. 5 17 20.

A LOUER

A remettre immédiatement

bel appartement, trois pièces, cuisine, hall, tout confort. Bord du lac, vue. S'adresser : Etude Wavre, notaires.

A louer meublé un joli petit appartement de trois pièces, cuisine, bains et dépendances. Adresser offres écrites à E. H. 291 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 24 juillet, en ville, un

appartement

dans un immeuble neuf, tout confort, quatre chambres, grand hall. Chauffage général. Faire offres par écrit sous chiffres P. 2.959 B., à Publicitas, Bulle.

Adelboden

A louer un appartement de vacances ensoleillé, véranda, cuisine au butagaz ou au bois, quatre lits, endroit tranquille, à proximité du village, libre dès le 2 août.

S'adresser à Hans Allenbach, Stiegelschwand, Adelboden ou téléphone (033) 9 46 65.

Je cherche à échanger un

appartement

de trois pièces, à la Chaux-de-Fonds, contre un

appartement

deux ou trois pièces, à Neuchâtel. — Faire offres à G. Ducommun, Progrès 151, la Chaux-de-Fonds.

Aux Chevalleyres sur Blonay, à louer à l'année

DEUX APPARTEMENTS

trois et quatre pièces, cuisine, bain, W.-C. séparés, cave, bûcher, etc., jardins potager et d'agrément, garage. Conviendrait pour retraités ou petit artisan à domicile. S'adresser à P.-A. Bonjour-Joly, Saint-Légier sur Vevey ou téléphoner au (021) 5 34 15.

A remettre, pour le 24 juin, un

appartement

de trois pièces, tout confort. Fr. 150.—. Téléphoner le soir entre 18 et 20 heures au No 5 67 77.

A louer, au centre d'Estavayer, de

vastes locaux

pouvant servir soit : pour atelier mécanique, entrepôts ou petite industrie. Libres immédiatement ou pour date à convenir.

Tél. (037) 6 32 13 ou écrire sous chiffres P. 30141 F. à Publicitas, Fribourg.

CHAMBRES

Chambre à deux lits, 40 fr., confort, au centre. Demander l'adresse du No 71 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolie chambre

au sud, confort, près de la gare. Tél. 5 31 10.

A louer chambre indépendante, rue Louis-Favre 3, à 2 minutes de la gare, 2me étage.

PENSIONS

Demoiselle cherche repas de midi dans une famille ou une petite pension faisant une très bonne cuisine. Offres avec prix à X. B. 304 au bureau de la Feuille d'avis.

Pension soignée

prendrait deux pensionnaires. Avenue du 1er-Mars 24, rez-de-chaussée, gauche.

DEMANDES A LOUER

Région Corcelles-Cormondrèche, Peseux ou Bôle, deux dames tranquilles et soigneuses cherchent à louer pour le 24 septembre,

appartement

de quatre chambres, 1er étage, éventuellement rez-de-chaussée, central, salle de bains, balcon ou terrasse, dans maison d'avant-guerre. Faire offres écrites sous L. R. 213 au bureau de la Feuille d'avis.

Couple cherche chambre dans la région des Cadolles, pour tout de suite. — Adresser offres écrites à B. L. 294 au bureau de la Feuille d'avis.

Professeur

au gymnase, cherche pour le 24 septembre, un trois pièces, avec tout confort — Offres à M.-J.-Cl. Piguet, Crêt-Taconnet 36.

Je cherche à louer pour quelques mois,

petit appartement meublé ou une ou deux chambres meublées

situés au bord ou à proximité du lac, dans la région de Neuchâtel. Faire offres à case postale 4565, la Chaux-de-Fonds 1.

Je cherche

un appartement de deux ou trois pièces, avec bains. Région de : Boudry, Colombier, Auvernier, Peseux, Corcelles ou Neuchâtel. Adresser offres écrites à P. E. 302 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

INSTITUTEUR

est demandé par une école privée à Lausanne. Faire offres sous chiffres OFA 6737 L à Orell Fussli-Annonces, à Lausanne.

Garage du Vignoble cherche un

employé de bureau

qualifié et débrouillard. Place stable et intéressante offerte à candidat sérieux. Adresser offres écrites à E. A. 298 au bureau de la Feuille d'avis.

Manufacture d'horlogerie biennoise

engagerait un

outilleur-horloger

très qualifié pour un poste de calibriste. Entrée au plus tôt.

Ecrire sous chiffres G 23477 U à Publicitas, Bienne.

Maison suisse cherche un

représentant

sérieux, de bonne présentation, pour visiter la clientèle particulière selon des adresses fixes. Les intéressés qui cherchent à améliorer leur position, même s'ils n'ont jamais travaillé dans la branche, seront instruits et mis au courant jusque dans les moindres détails par la maison. Nous offrons fixe, frais journaliers, abonnement, bonne commission, assurance contre accidents, vacances, etc. Offres avec photographie sous chiffre P 4206 N à Publicitas Neuchâtel.

OUVRIÈRES

habituées aux travaux fins d'horlogerie seraient engagées tout de suite. — Fabrique MARET, pierres d'horlogerie, BOLE.

Employée de bureau

serait engagée pour le 1er juillet 1952 ou pour date à convenir par une agence d'assurances ponr travaux généraux et correspondance dans les deux langues (française et allemande).

Faire offres détaillées avec photographie sous chiffres W. T. 290 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille ayant reçu une bonne instruction est demandée comme

débutante

par un bureau commercial de la ville. Rétribution immédiate. — Offres sous chiffres T. R. 300 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une

JEUNE FILLE

de 17 à 20 ans, pour faire le ménage et servir au magasin. — Adresser offres à A. Richard, laiterie, Grand-Rue 10, Neuchâtel.

On demande un

ouvrier agricole

pour la saison, sachant traire ou faucher. S'adresser à Paul Currit, Rochefort.

Travail chez soi

Affaire agréable, facile. Demandez notice envoyée franco. Joindre enveloppe avec adresse. — Case 233, Yverdon.

On cherche un

porteur de pain

pour entrée immédiate. Adresser offres écrites à U. D. 296 au bureau de la Feuille d'avis.

Première vendeuse en maroquinerie

Nous cherchons pour ce rayon une personne capable, ayant déjà occupé une place analogue.

Faire offres détaillées avec copies de certificats, références, curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire.

AU PRINTEMPS, LA CHAUX-DE-FONDS

NOS RAVISSANTS MODÈLES EN PURE SOIE

Un choix splendide de

DEUX-PIÈCES

en douppion pure soie et rayonne infroissable dans tous les coloris de la saison au choix

98.- et 89.-
69.- et 59.-

TRÈS EN VOGUE

Nous mettons en vente de charmantes

ROBES en PURE SOIE

d'une élégance éclatante. Un choix grandiose à des prix avantageux vous attend. Voici les prix :

Tailles 40 - 48

89.- 79.- 69.- 59.-

La Nouveauté s.a. AU LOUVRE NEUCHATEL

Grande entreprise commerciale de Suisse romande, cherche un

acquisiteur en lino

pour visiter les architectes, entrepreneurs, etc. Les candidats qualifiés, connaissant à fond les sols, le linoléum, caoutchouc, asphalte, etc., capables de la mise en travail des chantiers et de leur surveillance, sont priés d'adresser leurs offres détaillées avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire et photographie, sous chiffres P. O. 80656 L. à Publicitas, Lausanne.

On demande une

JEUNE FILLE

pour le service des chambres et pour aider au restaurant. — (Occasion d'apprendre le service.) Hôtel du Cheval Blanc, Colombier.

Sommelière

est demandée dans un bon café-restaurant à Neuchâtel. Nourrie, logée. Bon gain assuré. Débutante exclue. Entrée selon entente. Mme Salla, Vauseyon, tél 5 14 72.

Ménage sans enfant cherche une

jeune employée de maison

Adresser offres écrites à B. A. 297 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour la gérance d'un petit café-restaurant on cherche une

personne qualifiée

et de confiance. Adresser offres écrites à D. H. 292 au bureau de la Feuille d'avis.

Secrétariat

Personne disposant d'un secrétariat à domicile et d'un fonds de roulement de 3500 fr., peut s'adjoindre une activité lucrative et magnifique à but social. — Offres avec curriculum vitae à Case postale 1751, Lausanne Ouest.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE EMPLOYÉE

qualifiée cherche place dans un service de comptabilité. Entrée au début août.

Adresser offres sous chiffres Y. N. 288 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune sommelière

parlant le français cherche place dans un tea-room, à Neuchâtel de préférence. — Adresser offres à Alice Steiner, Spiezmoos, Spiez.

Jeune dame ITALIENNE

cherche place comme bonne à tout faire. Libre tout de suite. Région Neuchâtel - la Coudre. S'adresser c/o M. Stauffer, Sablons 55.

Jeune employé

diplômé, ayant terminé dernièrement son école de recrues, cherche place dans un commerce ou une industrie. — Adresser offres écrites à A. C. 285 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame demande du

travail à domicile

Adresser offres écrites à M E. 295 au bureau de la Feuille d'avis.

PERSONNE

de trente ans, cherche place chez une dame âgée, pour faire son ménage et si possible lui donner des soins. Bonnes références. — Adresser offres écrites à S. D. 287 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS-TROUVÉS

LA TÈNE

Perdu, dimanche, des lunettes. Les rapporter au poste de police de Neuchâtel. Récompense.

DEM. A ACHETER

Chambre à coucher

éventuellement grand buffet en noyer d'occasion seraient achetés pour date à convenir, paiement comptant, par personne privée. Adresser offres écrites à C. A. 286 au bureau de la Feuille d'avis.

On achèterait d'occasion une

table à rallonges

et six chaises. — Adresser offres écrites à C. S. 293 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS MÉDICAUX

Dr BERSIER

oculiste F. M. H.
verres de contact

DE RETOUR

Pierre Urfer

médecin-vétérinaire

ABSENT

En cas d'urgence tél. 8 11 02

A VENDRE

A vendre

« Topolino » 1948

moteur, soupapes en tête.

D. K. W.

2 cylindres deux temps, 1941. Belles occasions. — Garage Hossmann, Auvernier.

Pour cause de départ, à vendre une

caisse enregistreuse

« Soletta », un potager à bois avec plaque chauffante, un réchaud à gaz, un cuveau à choucroute en grès, 75 l., un buffet de service une table à rallonges. — S'adresser : Epicerie G. Brunner, Tilleuls 5, Saint-Blaise Téléphone 7 52 93.

Tous les jours

BONDELLES

fraîches
et FILETS
prêts à cuire

Fr. 2.— le ½ kg.

LEHNHERR FRÈRES

Jeudi au marché

Poissons frais

Delley frères

pêcheurs, Portalban

TAPIS

beau choix en milieux, tours de lits, descentes, etc. Toutes les qualités. Prix très avantageux. — Benoit. Tél. 5 34 69.

Machines à laver

légèrement défraichies, en différents modèles. Prix spécial. — Tél. 5 34 69.

Avendre de particulier,

Ford Taunus 1951

occasion, en parfait état. Conduite intérieure, 4-5 places, ayant peu roulé. Taxe et assurance payées pour 1952. — Adresser offres écrites à Y. T. 305 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

« MORRIS » six

11 CV, modèle 1949, batterie neuve quatre pneus neufs moteur revisé. — Faire offres sous chiffres P. 4222 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Pour la belle saison

Faites exécuter vos lunettes de distance en verre de couleur pour assurer le confort de vos yeux

Adressez-vous à

Reymond & Comminot OPTIQUE MÉDICALE NEUCHATEL RUE DE L'HÔPITAL 17

Tous les jours

Filets de vengerons

frais du lac

Fr. 2.30 le ½ kg.

LEHNHERR FRÈRES

Réfections et transformations soignées de tous meubles rembourrés

Demandez un devis sans engagement à

H. EGGIMANN

Tapissier-décorateur
Brévards 1a. Tél. 5 48 91

Baillod s.a.
Neuchâtel

Salle à manger depuis Fr. 680.—

ELZINGRE
Auvernier

A VENDRE

une fosse septique en ciment, neuve, diamètre 1 m. 10. Un vélo d'homme, modèle routier, en parfait état ; dérailleur, trois vitesses. Faire offres à A Stirnemann, chemin des Vignes, Hauterive (Neuchâtel).

Ce fauteuil, pour votre balcon, avec ressort et coussin, bien rembourré, tissu de couleurs gaies,

seulement Fr. 55.—

Grand choix d'autres fauteuils en osier et malacca depuis Fr. 21.95

chez

Meubles G. Meyer Neuchâtel

Demandez catalogue gratuit

« Renault »

à vendre. Très belle occasion. Prix : 2200 fr. Assurances payées. — Demander l'adresse du No 301 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un

SOMMIER

sur pieds, une place, bas prix. Faubourg de l'Hôpital 39 b, rez-de-chaussée

Belle occasion

Tente de deux ou trois places, à vendre. S'adresser de 18 h. 30 à 19 h., à A. Kull, Saint-Honoré 10.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

A vendre

« Peugeot » 402 b

avec boîte cotal, partie mécanique revisée, intérieur neuf et pneus neufs. Prix très intéressant. Urgent. Tél. (038) 8 15 12.

A vendre un

beau voilier

complètement équipé pour la croisière (couchettes). Belles voiles, coque en acajou.

S'adresser à C. Schneider, restaurant de la Navigation, Ouchy.

Pour vos divers travaux en cuir

CUIRS-PEAUX A. GREZET NEUCHATEL

Chavannes 4

A vendre un

PICK-UP

« Thorens » à l'état de neuf. — Tél. 5 53 46.

A VENDRE

une baignoire émaillée blanche
un chauffe-eau à gaz « Piccolo »,
un boiler électrique, 30 l., 220 v.,
un plonge-acier inoxydable avec épuroir.
un évier, grès émaillé, crème, avec épuroir,
une cuvette W.-C. blanche,
le tout usagé, mais en très bon état. — S'adresser : chemin de la Boine 39, tél. 5 58 29.

A vendre un

vélo de dame

à l'état de neuf S'adresser : Saint-Honoré 8, 1er étage, de 11 h. à 14 h.

A vendre une

poussette

« Wisa-Gloria », turquoise, en bon état. Adresser offres écrites à N. U. 289 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

une grande table de cuisine, 70 × 170, dessus Faesite, 15 fr. ; une table 80 × 130, avec deux bancs, le tout pliable, pour terrasse ou chalet, 25 fr. — S'adresser à J. Girardin, Parcs 1.

Mme LINDER

pédicure
Saint-Honoré 18
Tél. 5 15 82
Maison du Sans Rival
vend des

BAS A VARICES

de toute 1re qualité
Article de confiance
Conseils par spécialiste
à partir de Fr. 8.80 la pièce

L'IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de CARTES DE VISITE

REMERCIEMENTS

Monsieur Henri LEHMANN-RIEDWEG et sa famille, profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus lors de leur grand deuil et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, remercient de tout cœur les personnes qui y ont pris part.

Un merci tout spécial pour les nombreux envois de fleurs.

Cormondrèche, 18 juin 1952.

PRENEZ DU **CIRCULAN**

Efficace contre : artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité) hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids et engourdis — Extraits de plantes — 1/1 CURE, Fr. 20.55 — CURE moyenne, Fr. 11.20 — Chez votre pharmacien et droguiste.

Efficace

Contre les troubles circulatoires le flacon original 4.95

1.50
1.95

... Les
PRIX
que vous attendez pour les
VACANCES

Socquettes pour messieurs

en coton mercerisé renforcé, haut lastex, à rayures **1.95**

en pur coton renforcé, uni ou à rayures, haut lastex **1.50**

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
Neuchâtel

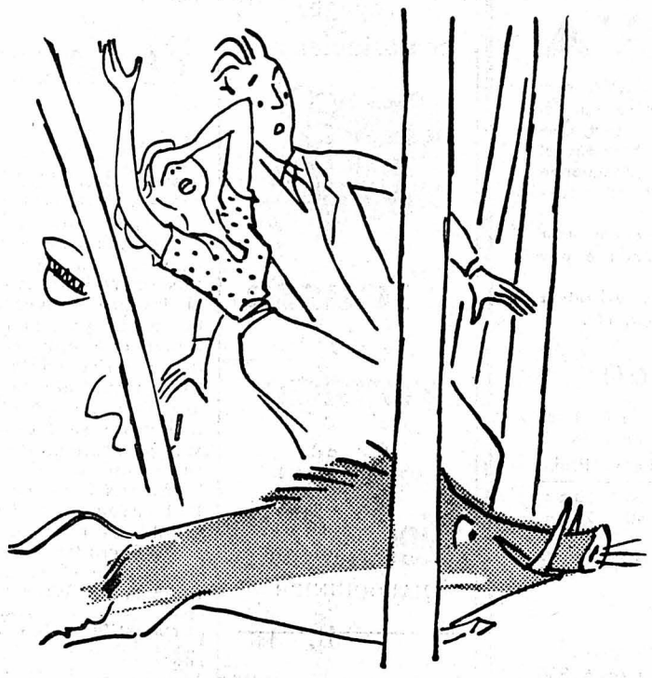

L'imprévu vous surprend-il?...

Un rien vous effraye et vous «tombez dans les pommes», ô petite nature? En ce cas, une seule cigarette vous est recommandée: la *Parisienne avec filtre**.

ou

trouvez-vous l'aventure amusante?

Plus la vie vous réserve de surprises et d'émotions, plus vous restez fidèle à *la Parisienne sans filtre* — et vous avez raison. Son arôme inégalé doit vous convenir

PARISIENNES
un produit Burrus
avec et sans filtre
95 ct.

* *Ce filtre, unique en son genre, est breveté.*

HUILES DE CHAUFFAGE

MAZOUT

M. SCHREYER
COMBUSTIBLES
DuPeyrou 3 Tél. 5 17 21

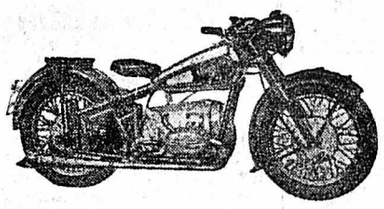

Universal 580 cm³ cardan

- Son splendide bloc moteur d'une simplicité étonnante; nerveux, rapide et d'une marche très silencieuse.
- Son double amortisseur de transmission.
- Ses freins encore plus efficaces.
- Sa tenue de route parfaite.
- Son fini incomparable.

J. JABERG
Mécanicien SAINT-BLAISE

SESTRIÈRES DE DAME

modèle ci-contre en dentelle de coton, se fait en turquoise, vieux rose, jaune et noir seulement **14.80**

SESTRIÈRES DE DAME

en velours de coton, diverses façons, manches rapportées ou kimono coloris mode **14.80**

Suye-Prêtre
NEUCHATEL

A vendre OCCASIONS

une cuisinière électrique
« Therma » quatre plaques Fr. 350.—.

une cuisinière à gaz
« Le Rêve », état de neuf, Fr. 250.—.

un potager «Hoffmann» à bois
émaillé granité, deux trous et bouilloire, Fr. 150.—.

Machine à laver
« Hoover », ayant servi au Comptoir pour quelques démonstrations, Fr. 500.— net.

CRETIGNY & Cie
Arts ménagers
Rue Louis-Favre
Neuchâtel

Papiers peints, solides et élégants
chez
MEYSTRE & Cie
ST MAURICE 2
NEUCHATEL

au Corset d'Or
ROSÉ-GUYOT
RUE DES ÉPANCHEURS 2 . NEUCHATEL

Warner's
LE GANT

Un conseil d'élégance! La jolie robe de style que vous porterez cette saison exigera de vous: finesse de la taille, correction du buste, galbe des hanches. Il faut, Madame, une ceinture ou un corselet

VENTE EXCLUSIVE

5 % Timbres S.E.N. & J.

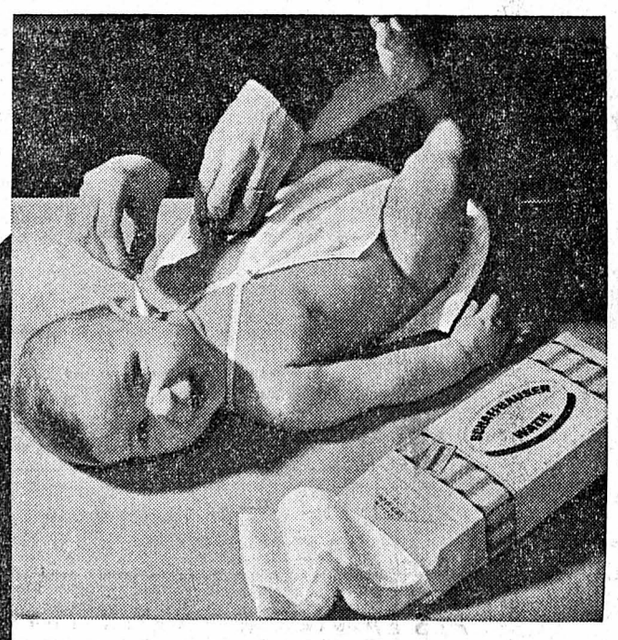

La peau des enfants est douce et sensible. Pour éviter de l'irriter ou de l'enflammer, la mère avisée utilise la ouate pour soigner son bébé. Pour le baigner et le laver, pour lui nettoyer délicatement les yeux, les oreilles et le nez, pour le poudrer et l'enduire d'huile, rien ne remplace la Ouate de Schaffhouse «STANDARD». Car c'est la ouate au grand pouvoir absorbant (et l'on sait qu'un grand pouvoir absorbant est le plus sûr critère de qualité d'une ouate).

OUATE DE SCHAFFHOUSE
STANDARD
FABRIQUE D'OBJETS DE PANSEMENT SCHAFFHOUSE, NEUHAUSEN

Fromages HEIDI avec chèque Silva

MEUBLES!
D'OCCASION A VENDRE
en bloc ou en détail

Une belle salle à manger en noyer une table à deux rallonges, quatre chaises rembourrées, un buffet avec vitrine au centre.

Uu studio :
deux fauteuils, un guéridon, un couch transformable en lit.

Une cuisinière à gaz, quatre feux, deux fours.

Le tout en parfait état d'entretien et à prix intéressant.

S'adresser au No tél. 5 27 63 ou à défaut au 5 11 38 (pendant les heures de bureau).

Jolie lingerie nouvelle

« BIKINI » en blanc, saumon et noir, très bonne coupe, 7.50 3.90 — **2.95**

SLIPS satin très souple, en blanc, saumon et noir . . . . . depuis **3.75**

COMBINAISONS toile de soie, uni et imprimé, belle qualité, 14.50 11.90 — **8.90**

COMBINAISONS charmeuse, belle qualité, garnie de dentelles, tailles 38 à 50 . . . . 14.50 9.80 — **6.90**

VIENT D'ARRIVER :

« LILIPUT » la gaine élastique, deux sens, très belle qualité et très souple **19.80**

AUX 2 PASSAGES
NEUCHATEL S. A.
RUE DES POTEAUX TEMPLE-NEUF

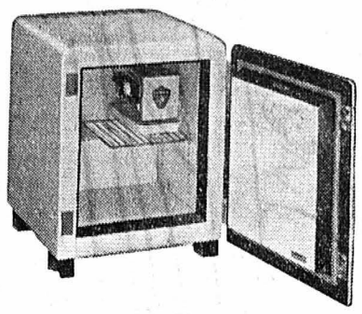

ARMOIRES FRIGORIFIQUES

MINERVA

Les armoires frigorifiques MINERVA sont des produits suisses de première qualité. Elles sont construites selon les tout derniers procédés de fabrication brevetés et leur système de réfrigération fonctionne sans discontinuer, absolument silencieux et antiparasite.
Le modèle de 40 litres peut se combiner avec une table ou être suspendu à une paroi.
Le modèle de 60 litres a la même hauteur que votre cuisinière, votre évier, etc.

MODÈLE M 40

Construction en métal Contenu 40 litres
Réglage automatique de la température

	Haut.	Larg.	Prof.
Dimensions extérieures	61	50	50 cm.
Dimensions intérieures	42	36	36 cm.

Tiroir spécial à viande
Grand tiroir à glace pour 21 cubes ou autres mets glacés
Grille réglable
Fermeture magnétique simple et pratique
Consommation de courant 90 Watts
Livrable pour toutes tensions jusqu'à 250 Volts
Prix : Fr. 375.–
Prêt à l'emploi avec câble et fiche
Garantie 2 ans

MODÈLE M 60

Construction en métal Contenu 60 litres
Réglage auomatique de la température

	Haut.	Larg.	Prof.
Dimensions extérieures	83	56	55 cm.
Dimensions intérieures	60	40	27 cm.

2 tiroirs à glace pour 30 cubes ou autres mets glacés
3 grilles (2 réglables)
Consommation de courant 130 Watts
Livrable pour toutes tensions jusqu'à 250 Volts
Prix : Fr. 740.–
Prêt à l'emploi avec câble et fiche
Garantie 2 ans

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL Tél. 5 43 21

Pour voyager confortablement

Trousse de voyage

Grand assortiment

BiedermanN
MAROQUINIER

à main, de
Fr. 75.– à 158.–
à moteur
Fr. 725.- et 845.-
Baillod S.A.
Neuchâtel

Meubles de style et modernes
Restauration de meubles anciens
Fabrication consciencieuse
Toutes réparations soignées
ÉBÉNISTERIE DES ISLES
A. PETITPIERRE AREUSE
Tél. No 6 42 38
On cherche à domicile

BOUCHERIE
GOUTEZ NOTRE
terrine de foie
MARGOT

Voyage en zigzag à travers l'Allemagne renaissante

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Petit déjeuner, inauguration d'un autocar flambant neuf, discours officiels, réception, la matinée se présentait chargée de lieux communs. Elle fut en tous points digne de nos prévisions. Nous en gardons un si maigre souvenir que nous n'en parlerons pas, si ce n'est pour souligner que nous nous sommes senti mal à l'aise en face de certains représentants de la classe dirigeante allemande, cette classe qui n'a rien perdu de sa froide politesse ni de son assurance, de sa morgue et de sa condescendance. Nous nous trouvions bien, cette fois-ci, en contact avec des Germains. Ceux-là n'ont pas changé.

Quel contraste avec le petit peuple simple et laborieux du pays de Bade et du Wurtemberg !

~~~

Ce n'est qu'au début de l'après-midi que nous avons pu visiter Francfort. Lors de notre arrivée nocturne, la ville nous était apparue toute flamboyante d'enseignes au néon, entièrement reconstruite, semblait-il. Mais l'obscurité nous en avait caché les plaies immenses. Que de ruines sous le soleil ! Ce ne sont que maisons plus ou moins détruites, murs déchiquetés, lézardes, traces de balles et de bombes...

Dans certains quartiers incendiés par les bombes au phosphore, seuls les rez-de-chaussée et les premiers étages subsistent. Au-dessus se dressent des façades sans vie où s'étalent des panneaux publicitaires et des enseignes lumineuses.

Ailleurs, la reconstruction a fait surgir du sol à un rythme prestigieux d'immenses bâtiments de béton et de verre qui donnent à la cité un aspect impersonnel et sans beauté.

Des vitrines de magasins, partout, abritent des montagnes de victuailles, des piles d'ustensiles, des frigidaires, des articles de maroquinerie à des prix défiant toute concurrence avec ceux pratiqués dans notre pays. Les rues sont animées par un flot incessant de voitures luxueuses, de bicyclettes et de piétons mal habillés, souvent misérables. Que de contrastes douloureux ! Jusqu'à notre car, arrêté devant la maison de Gœthe (bombardée elle aussi et reconstruite) qui faisait mal à voir dans un décor de fin du monde...

Trois mille morts, des blessés innombrables, plus de la moitié des immeubles détruits. Sur les 177,000 logements que comptait la ville avant la guerre, 44,000 seulement n'ont pas été touchés par les bombardements ou les incendies ; 55,000 ont été entièrement détruits, 23,100 à moitié démolis et 54,000 légèrement endommagés. Francfort a payé durement les folies hitlériennes. Et elle s'en souvient, elle est forcée de s'en souvenir à chaque instant avec, sous les yeux, le spectacle tragique et semble-t-il immuable de la vengeance humaine. Certes, la reconstruction a fait des prodiges en sept ans. Pourtant, elle n'a réparé que le tiers à peu près des dommages. C'est dire qu'il faudra encore bien une quinzaine d'années pour que les traces de la guerre soient effacées. Et encore, tout ne sera pas reconstruit : des ruines irréparables seront laissées à leur sort. Des plaies vives subsisteront au centre de la cité tandis que de nouveaux quartiers surgiront dans les faubourgs. Francfort, plus jamais, ne sera ce qu'elle était.

(A suivre.)

Jean HOSTETTLER.

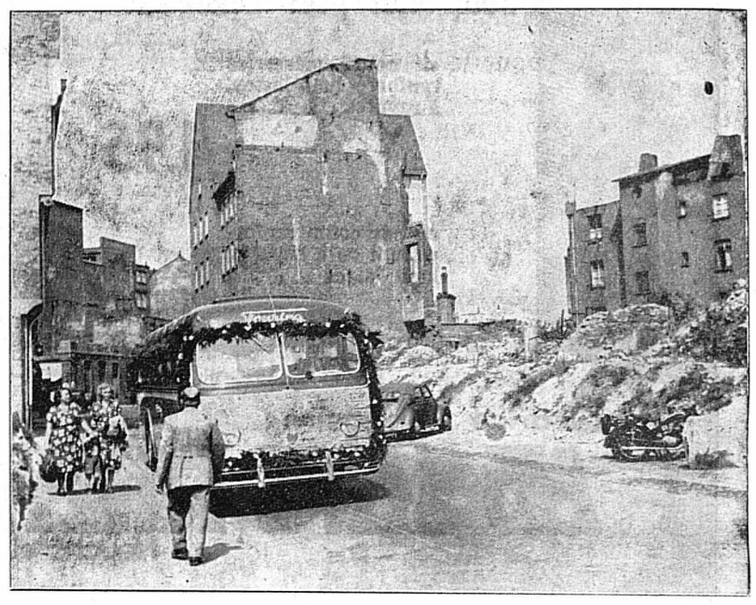

Le car que nous venions d'inaugurer arrêté devant la maison de Gœthe.

Les Anciens Bellettriens neuchâtelois au Jura bernois

Samedi dernier, les anciens Bellettriens neuchâtelois ont tenu leur traditionnelle séance « extra muros », qui eut pour théâtre, cette année-ci, le Jura bernois. Le car emmena les participants tout d'abord dans les Franches-Montagnes. Au poste d'observation des Enfers, le premier contact géologico-historico-géographique fut pris avec le pays, grâce au professeur Philippe Monnier, de Tramelan, qui s'était fait le cicerone de l'expédition neuchâteloise. On descendit ensuite au bord du Doubs, où, dans le pittoresque village de Soubey, l'on fit honneur à un déjeuner campagnard excellent.

Les Bellettriens reprirent la route pour escalader les côtes du Clos-du-Doubs et redescendre sur Saint-Ursanne, où, devant le porche admirable de la collégiale, ils furent accueillis par M. Migy, maire de la ville, et l'abbé Chapatte. On visita le vénérable édifice, le cloître, puis la ville, si intelligemment préservée des atteintes du mauvais goût. Et l'on quitta ces lieux après avoir goûté aux rafraîchissements offerts par une municipalité hospitalière.

L'excursion se poursuivit par les Rangiers, Glovelier, les gorges du Pichoux. A Bellelay, le Dr Fehr, directeur de la maison de santé, montra aux visiteurs le couvent et l'ancienne église, récemment classée. Il fit également présenter quatre étalons, orgueil de l'élevage jurassien. Le car s'arrêta enfin à Tramelan, où le professeur Monnier reçut les anciens Bellettriens dans l'école secondaire qu'il dirige et qui est un établissement à l'avant-garde de la technique pédagogique en Suisse. Au cours du diner qui eut lieu ensuite, on entendit une allocution de bienvenue de M. Degoumois, municipal, à qui répondit le Dr Pierre Barrelet, président des A.-B. neuchâtelois ; puis le Dr Charles Silvestre, président des vieux Bellettriens de Genève, remit au Dr Barrelet un témoignage tangible de la gratitude des anciens porteurs du béret vert envers celui qui se dévoua sans compter, à Neuchâtel et en Suisse romande, pour que « prospère le sapin vert ». Et comme l'esprit ne perd jamais ses droits en telle occasion, le professeur Monnier entretint son auditoire d'un certain mot qui aurait été prononcé par le général Cambronne à Waterloo.

Bo.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Le bal de l'Université

Il a eu lieu samedi soir dans le bâtiment de l'avenue du Premier-Mars et a attiré une très grande affluence. Les halls du rez-de-chaussée et du premier étage avaient été décorés par les étudiants qui avaient choisi pour thème : Noé ! Il n'est pas besoin de préciser que la fantaisie et l'invention cocasse étaient reines. Les bars avaient pour enseigne entre autres : «La tour de Babel». «La pomme d'Adam». On dansa jusqu'au petit matin dans les deux salles des professeurs métamorphosées sous la palette de Marcel North. Le bal était conduit par les « New Orleans Wild Cats ». A 23 heures, un cortège aux flambeaux constitua un gai intermède.

Cette dernière manifestation du « Dies Academicus » fut un grand succès à l'actif de la Fédération des étudiants de notre Université.

Aumôniers de pénitenciers

(sp) L'assemblée générale de l'Association suisse des aumôniers de pénitenciers, qui se réunit tous les deux ans, a eu lieu lundi et mardi à Fribourg, sous la présidence du pasteur R. Hemmeler, de Berne, qui a ouvert la première séance en donnant la parole à M. François Clerc, professeur à la faculté de droit de l'Université de Neuchâtel ; sa conférence très documentée sur « Les tâches de l'aumônier vues par un laïc » a été suivie d'un colloque fraternel qui s'est prolongé très tard et où se sont affrontées les idées les plus diverses.

Le lendemain matin, les participants se sont rendus à la colonie pénitentiaire de Bellechasse, où les aumôniers ont écouté avec un vif intérêt une conférence du nouvel auditeur en chef de l'armée, M. René Keller, de Berne, sur « Le détenu militaire ».

Au cours de la réunion administrative de la société, les comptes ont été adoptés et la prochaine assemblée aura lieu à Bâle en 1954.

Le salut de la France a été apporté par l'abbé P. Duben, aumônier général des prisons de France.

L'Association sténographique Aimé Paris a tenu son XVIIme congrès à Payerne

(c) Sous les auspices de la direction des cours commerciaux, présidé par M. Henry Gœtschmann, de la Société suisse des commerçants, près de 200 jeunes gens et jeunes filles ont participé samedi et dimanche à Payerne, aux différentes épreuves et concours de l'Association sténographique Aimé Paris.

La journée de samedi a été consacrée aux divers concours.

Le dimanche, après avoir assisté aux cultes protestants et catholiques, les congressistes participèrent à une séance plénière puis, après avoir visité l'Abbatiale, ils prirent part à un banquet officiel à l'Hôtel de la Gare. Plusieurs discours furent prononcés par les délégués des autorités cantonale et communale. Puis M. Racine, vice-président du comité d'organisation, annonça le palmarès. Nous en donnons les résultats intéressant notre région.

Vitesses professionnelles

140 mots - 252 syllabes. — Claudette Wysard, Bienne ; Renée Hurter, Bienne.

130 mots - 234 syllabes. — Madeleine Huguenin, le Locle.

110 mots - 198 syllabes. — Gilda Oldrati, Payerne.

100 mots - 180 syllabes. — Madeleine Chardonnens, Domdidier ; Marie-Noelle Frey, Fribourg ; Jacqueline Piraccini, Bienne ; toutes trois avec félicitations du jury.

90 mots — 162 syllabes. — Myriam Ducrey, Fribourg ; Armand Gamboni, Bienne.

80 mots — 144 syllabes. — Liliane Cosandey, Payerne ; Lisette Gotti, Corcelles-Payerne ; Denise Braissant, Moudon.

70 mots - 126 syllabes. — Jacqueline Bettex, Payerne ; Raymonde Salquin, Moudon.

60 mots — 108 syllabes. — Jocelyne Cochet, Bienne ; Andrée Hattenschwiler, Payerne ; Josette Jaccoud, Payerne; toutes trois avec félicitations du jury ; Hélène Masson, Payerne.

Langues étrangères

Allemand. — 180 syllabes : Renée Varesi, Bienne. 130 syllabes : Marguerite Schorpp, Neuchâtel. 100 syllabes : Jacqueline Piraccini, Bienne. 90 syllabes : Denise Tauxe, Bienne .

Anglais. — 60 mots : Claudette Wysard, Bienne. 50 mots : Marguerite Schorpp, Neuchâtel.

Dactylographie

Professionnels. — Renée Hurter, Bienne, note 1, dictée 60,1.

Commerciaux. — Claudette Wysard, Bienne, note 2, dictée 42,3 ; Marguerite Schorpp, Neuchâtel, note 2,33, dictée 51,8.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHATEL

PROMESSES DE MARIAGES : 3 juin. Troyon, Albert, retraité C.F.F., et Vermot-Petit-Outhenin née Zbinden, Rose-Elise, tous deux à Neuchâtel. 5. Gigaud, Pierre-Edmond, coiffeur, et Juon Katharina, tous deux à Zurich ; Richard, Albert-Henri, employé de garage, et Cellier, Suzanne, tous deux à Lausanne ; Dysli, Marcel-Emile, monteur-électricien, à Neuchâtel, et Moulin, Denyse-Juliette, à Boudry. 6. Bruhin, Peter, maçon, à Boudry, et Petitpierre, Edmée-Marlette, à Neuchâtel ; Hunziker, Klaus, employé de commerce, à Bâle, et Lefèbvre, Janine-Fernande-Marthe, à Münchenstein; Frey, Hans-Peter, employé de bureau, et Pilet, Yvette-Henriette, tous deux à Genève; Digier, Jean-Gabriel-Calixte, fonctionnaire P.T.T., et Girard, Denise-Charlotte-Ernestine, tous deux à Neuchâtel ; Monnier, Claude-René, employé de banque, et Capponi, Esilde, de nationalité italienne, tous deux à Neuchâtel. 7. Borel, Henri-Charles-Albert, médecin, à Lausanne, et Erny, Lotty, à Gelterkinden (Bâle-campagne). 9. Wavre, Daniel-André, médecin, et Jeanneret-Gris, Alfa, tous deux à Bâle ; Bonhôte, Daniel, médecin, à Boston (U.S.A.), et Kjellberg, Sigrid-Maria, de nationalité suédoise, à Stenbro, Nykoping (Suède); Berthoud, Paul-Emile, tapissier-décorateur, à Neuchâtel, et Antener, Johanna, à Couvet ; Fleury, Xavier, monteur, et Rognon née Berger, Dina-Ida, tous deux à Neuchâtel ; Junod, Raymond-Hilaire, mécanicien P.T.T., à Neuchâtel, et Rothenbühler, Ida, à Noiraigue. 10. Schneider, Jean-Jakob, peintre en bâtiment, à Chêne-Bougeries, et Girardier, Jacqueline-Liliane, à Chêne-Bourg ; Freiburghaus, Edouard, pâtissier-confiseur, à la Chaux-de-Fonds, et Jenny-Piguet, Andrée, au Locle ; Alexander, John-Clifford-Alexis, fonctionnaire à l'O.N.U., de nationalité britannique, à Genève, et Vion, Simone, à Paris. 12. Gredinger, Josef-Hans, cuisinier, à Zurich, et Steiger, Emilie-Josefine, à Neuchâtel ; Junod, Edmond-Alfred, photographe, de nationalité française, à Orange Vaucluse (France) et Butti, Lilianne-Violette, à Zurich. 13. Kopp, Johann, employé d'assurances diplômé, à Bâle, et Bula, Denise, à Neuchâtel ; Banderet, Max-Roger, employé de commerce, à Neuchâtel, et Surdez, Renée-Marguerite-Gabrielle, à la Chaux-de-Fonds.

MARIAGES CÉLÉBRÉS : 6 juin. Villard, Paul-François-Joseph, aide-postal, et Python, Simone, tous deux à Neuchâtel. 7. Grossen, Charles-Léon, fonctionnaire des douanes, à Neuchâtel, et Wüthrich, Cécile-Louise, à Zofingue ; Allemann, Johann-Hugo, magasinier, et Spack, Eliane-Hélène, tous deux à Neuchâtel ; Coudray, Germain, maçon, à Neuchâtel, et Humbert-Droz, Suzanne-Edmée, à Corcelles (Neuchâtel); Jacot, Louis-Alfred, employé de gare, à Kandersteg, et Mabillard, Christine à Neuchâtel; Stauffer, Roland-Edouard, radiotechnicien, à Bâle, et Schmid, Anna-Yvonne, à Wettingen (Argovie); Zanetta, René-Lucien, électricien, à Neuchâtel, et Dothaux, Susanne-Hélène, à Cormondrèche (Neuchâtel); Fabro, Rufino, terrassier, et Bernardinis, Romilda, tous deux de nationalité italienne et tous deux à Neuchâtel. 9. Schubiger, Albert, droguiste, et Lehner, Thérèse-Adélaïde, tous deux à Neuchâtel. 10. Hostettler, Jean-Arnold, journaliste, à Neuchâtel, et Miserez, Danielle-Marcelle, à Bienne.

DÉCÈS : 4 juin. Gaschen, Anita-Marguerite, née en 1945, fille de Willy-Marcel, négociant, à Neuchâtel, et de Giulia-Santina née Rezzonico. 6. Meier née Widmer, Anna, née en 1867, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Meier, Jacob-Léon ; de Meuron, Henri-Pierre, né en 1863, dr ès sciences, à Neuchâtel, veuf de Marie-Isabelle née de Coulon ; Heyd, Christian, né en 1878, ancien directeur commercial, à Neuchâtel, veuf d'Augusta née Hunziker ; Gutknecht, Patrice-Fred, né en 1952, fils de Fred, à Neuchâtel, et de Simone-Odette née Rothen. 7. Bovet, Edgar, né en 1882, gérant, à Neuchâtel, époux d'Hélène née Sperlé. 10. Juvet née Guyot, Irène-Henriette, née en 1895, ménagère, à Peseux, épouse de Juvet, Marcel-Armand. 11. Ischer, Alfred, né en 1872, employé aux T. N., à Neuchâtel, époux d'Hélène-Elisabeth née Lorimier ; Lange, Georgette-Adèle, née en 1855, de nationalité allemande, rentière, à Neuchâtel, célibataire. 12. Delvillani, Alfred-Joseph, né en 1898, manœuvre, de nationalité italienne, à Neuchâtel, célibataire.

27 mai. Rossel-Maire née Corbat, Marie-Aline, née en 1871, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Rossel-Maire, Jules-Edmond.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Rex : 15 h. et 20 h. 30. Calcutta.
Studio : 15 h et 20 h. 30. Juliette ou la clef des songes.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. La rencontre de l'amour.
Palace : 15 h. et 20 h. 30. Une nuit à la Rose rouge.
Théâtre : 20 h. 30. L'homme qui revient de loin.

Les MÉDECINS

déclarent qu'il y a plus de malades par excès que par manque d'alimentation. En donnant votre préférence aux pâtes aux œufs « NON PLUS ULTRA » (= il n'y a pas mieux), vous vous nourrirez rationnellement. Elles sont si nourrissantes qu'il en faut peu pour se rassasier parfaitement.

Wenger & Hug S.A., Gümlingen.

Nos beaux TISSUS d'été

CRÉPON imprimé pour robes d'été, largeur 78 cm., le mètre . . . **3.75 2.45 1.95**

COTONNADES lavables, dessins modernes, pour robes ou jupes, largeur 80 et 90 cm., le mètre . . . **6.25 4.60 3.95**

EVERGLAZE uni, façonné pour blouses, jupes, robes, casaques, etc., largeur 90 cm., le mètre **4.20**

CORDINE coton côtelé, nouveauté pour shorts et corsaires, largeur 140 cm., le mètre **10.90**

Pour protéger les cultures de fruits et de légumes
achetez nos
TISSUS GAZE PUR COTON ÉCRU
largeur 120 cm., le mètre . . . . **–.55**

GRANDS MAGASINS
AUX Armourins
NEUCHÂTEL
~~~

PORRET-RADIO
SPECIALISTE
Seyon, NEUCHATEL

vous offre le radio de saison

Portable : Pile - Pile et réseau - Pile, réseau et accumulateur

Schaub	189.—	Travler	195.—	Gründig	195.—
Akkord	196.—	Emerson	215.—	Metz	222.60
R.C.A. Victor	245.—	Braun	255.—	Marconi	257.—
Blaupunkt	275.—	Autophon	295.—	Général Electric	298.—
Pye	325.—	Schaub	362.—	Akkord	364.—
Schaub	395.—	Braun	395.—	Nora	396.—
Braun	435.—	Téléfunken	475.—	Point-Bleu	495.—
Radione	540.—	Akkord	598.—	etc..., etc...	

15 belle occasions déjà depuis Fr. 50.—

Renouvellement des abonnements à la Feuille d'avis de Neuchâtel

pour le 2me semestre 1952
et le 3me trimestre 1952

Nos lecteurs reçoivent ces jours, encartés dans leur journal, un bulletin de versement au moyen duquel ils peuvent, sans frais, payer le montant de leur abonnement.

Un tri étant impossible, chaque abonné reçoit un bulletin de versement. Les personnes qui ont déjà payé leur abonnement pour six ou douze mois n'ont pas à tenir compte de ce bulletin.

PRIX DE L'ABONNEMENT
jusqu'à fin décembre 1952 . . . . **Fr. 15.25**
jusqu'à fin septembre 1952 . . . . **Fr. 7.75**
Compte postal IV. 178

ADMINISTRATION DE LA
« FEUILLE D,AVIS DE NEUCHATEL ».

A vendre une moto
« NORTON »
600 cm³. modèle 1939, très peu roulé, 1200 fr. (éventuellement facilités). Paul Cretegny, rue Louis-Favre, Neuchâtel. Tél. 5 69 21.

A vendre beau
réchaud à gaz
émaillé, deux feux, 20 fr., beau
potager à gaz
émaillé, trois feux et four, 80 fr. — Tél. 7 53 83, Saint-Blaise.

Baillod S.A.
Neuchâtel

BELLES OCCASIONS
Machines à coudre et vélos
Réparations
Fournitures
Accessoires
Charles Zuretti
Tertre 18
Téléphone 5 39 07

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel
GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres
avec sangle dep. 25.45
Ceinture «Salus»
5 % S.E.N.J.

Du Roi de Prusse... à la Reine des Cigarettes

Il fut un temps où le roi de Prusse céda ses droits sur Neuchâtel à Napoléon, en échange du Hanovre qu'il convoitait depuis longtemps. Puis il « racheta » Neuchâtel au maréchal-prince Berthier, qui l'avait reçu de son empereur. Mais en même temps, il introduisit les Neuchâtelois dans la Confédération suisse, et, de 1814 à 1848, Neuchâtel fut à la fois principauté prussienne et canton suisse.

Mais les Neuchâtelois, indépendants et narquois, savaient fort bien, sous tous les régimes, s'assurer les libertés personnelles auxquelles ils tenaient. Ils ont conservé cette particularité, sans renoncer pour autant à l'héritage de l'aristocratie d'autrefois. Les belles demeures y sont nombreuses: celle par exemple de M. Dupeyrou, qui fut un ami de Jean-Jacques Rousseau, et dont le « palais » constitue un des trésors de la capitale.

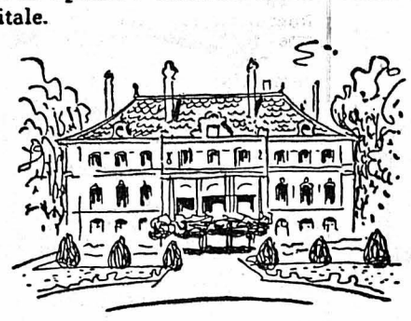

M. Dupeyrou avait acquis sa fortune par des établissements aux Indes... D'autres Neuchâtelois, aristocrates ou bourgeois, suivirent son exemple, les uns vendant au loin les modèles des fameuses « indiennes » neuchâteloises, étoffes d'un goût exquis; les autres allant vendre leurs montres en Chine et aux quatre coins du monde. Aujourd'hui comme hier, les relations de Neuchâtel et des pays lointains restent étroites: d'autres continents n'envoient-ils pas à Serrières le cacao qui y devient chocolat; le tabac qui y devient cigarette « *Brunette* »...

L'industrie moderne n'a pas changé le charme des paysages neuchâtelois, pas plus qu'elle n'a détruit les édifices du passé. L'horlogerie s'est nichée dans les vallons jurassiens; dans « le Bas », les fabriques se sont installées en une large couronne autour de la capitale. Horloges électriques à l'est, cigarettes et chocolat à l'ouest... en passant par l'orfèvrerie et les ébauches de montres sur les hauteurs!

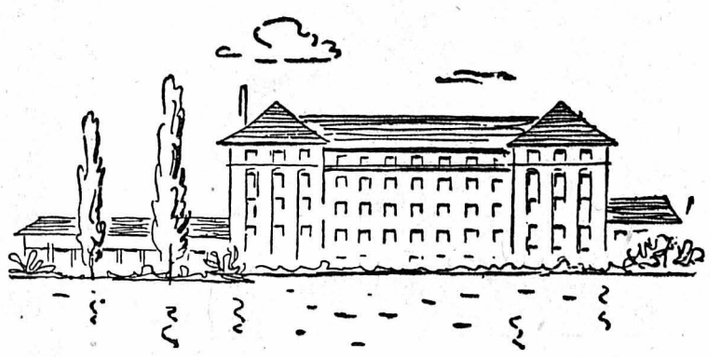

Le vaste bâtiment qui abrite à Serrières les Fabriques de Tabac Réunies n'a rien d'un palais du dix-huitième siècle. Dans cette spacieuse usine, les cigarettes « *Brunette* » sortent à la cadence de mille par minute, grâce à des installations industrielles entièrement rénovées au cours de ces deux dernières années, et qui permettent de voir aux portes de Neuchâtel la fabrique de cigarettes la plus moderne d'Europe. Quand nous disons « qui permettent de voir », ce n'est pas une vaine formule: nos portes vous sont ouvertes, notre maison sera heureuse de recevoir votre visite. Et vous serez émerveillés du travail qui s'accomplit là. Vous verrez comment le tabac arrive du Maryland, comment il est passé à la vapeur, saucé, séché, dépoussiéré, coupé, mélangé et bien d'autres opérations encore, jusqu'au moment où il passe dans la machine à faire les cigarettes, qui en produit en une minute plus que vous n'en pouvez fumer en une semaine.

De vastes ateliers clairs et agréables assurent des conditions de travail idéales, garantes à leur tour d'une production impeccable. Tout ici concourt au même but: la perfection de la « *Brunette* », la cigarette Maryland classique, avec ou sans filtre.

Alors, si vous venez à Neuchâtel, seul ou en groupe, pourquoi ne pas venir voir une fabrication aussi captivante, d'un article aussi répandu? Le tram de Serrières vous amène devant notre porte; tout est prévu pour vous assurer une réception cordiale. Mais si vous venez nombreux — écoles, sociétés, etc. — veuillez nous prévenir d'avance.

Les spécialistes de la branche disent de notre fabrique que c'est vraiment une chose à voir. Suivez leur avis: venez apprécier l'organisation industrielle et sociale qui vous permet d'acheter pour 95 ct. chez votre marchand de tabac un paquet de 20 « *Brunette* » confectionnées avec les meilleurs tabacs Maryland!

Brunette
20/95 ct.

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A.
Serrières-Neuchâtel Tél. (038) 5 78 01

Jours de visite:
Mardi, mercredi, jeudi, ainsi que le premier lundi et le premier samedi de chaque mois.

Cerises
dénoyautées
pour conserves

Avantages

Avec les cerises dénoyautées, faire des conserves devient un plaisir. Faciles à utiliser et prêtes à l'emploi, elles permettent un gain de temps appréciable et d'éviter les désagréables éclaboussures que provoque l'enlevage des noyaux à la maison. De même qualité que les cerises de table, elles sont mises en vente à un prix à peine plus élevé, représentant environ 85 ct. par kilo de cerises de table.

Dénoyautage

Le dénoyautage est effectué sitôt après la cueillette, directement dans les centres de production. Il s'agit donc de fruits frais, de qualité égale à celle des cerises de table.
Avec les cerises dénoyautées, la ménagère très occupée peut faire ses conserves même pendant le week-end.

Commande

Pour que la production puisse s'adapter à la demande quotidienne, les cerises dénoyautées doivent être commandées si possible d'avance. Elles sont à utiliser immédiatement.

Utilisation

Avec les cerises dénoyautées, vous pourrez faire rapidement et à peu de frais des confitures (avec de la pectine pour bien l'épaissir), des conserves, des sirops, des gâteaux (sans risque de se casser les dents sur les noyaux), des cerises au pain rôti, des beignets, soufflés, omelettes, tourtes et tartelettes aux cerises, birchermuesli, salades de fruits, etc. Très sucrées, les cerises permettent de faire des conserves et des desserts économiques, car elles n'exigent qu'une adjonction relativement minime de sucre.

Prospectus avec recettes chez tous les fournisseurs ou par l'Office de propagande pour les produits de l'agriculture suisse, Sihlstrasse 43, Zurich.

En vente dès aujourd'hui dans tous les magasins d'alimentation à Fr. 5.25 par emballage de 5 kg.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

« Nous étions sept astronautes »

Roman d'aventures
par
LUCIEN PRIOLY 23

En confidence, le professeur Fritz von Bochen me disait à l'oreille, sans perdre de vue son cocktail à quatre pattes :

— L'« anoplotherium » est très abondant dans le sous-sol de la région parisienne. On en a tiré des squelettes presque entiers des gypses de Montmartre. On a même été assez heureux pour trouver un moule de son cerveau : un cerveau qui est dépourvu de circonvolutions.

Voilà bien là le comble de la disgrâce ! J'allais faire remarquer à mon docte compagnon qu'il est des bêtes comme des gens, dont on comprend aisément que leur disparition soit la solution idéale, lorsqu'une sorte de bolide massif et maladroit apparaissait soudain et, stupide, se précipitait, en suivant la rive, dans notre direction.

CHAPITRE XXVI

Six cornes pour une seule tête

Le nouveau venu était bien l'être le plus cornu qui se puisse imaginer ; une sorte de rhinocéros aux pattes grêles et dont la tête — aussi volumineuse que le corps — portait trois paires de protubérances osseuses, longues et pointues : une de chaque côté des naseaux, une au-dessus de l'articulation des maxillaires et la troisième en arrière de la région frontale.

Fritz von Bochen jubilait, à la vue de ce peu séduisant animal :

— C'est le « dinocéras mirabilis ». Nous n'en avons qu'un seul squelette, découvert par messieurs Hayden, Marsh et Cope dans l'éocène du Wyoming, à l'ouest des Etats-Unis d'Amérique.

Ce disant, il se mettait en devoir de photographier la bête qui, probablement alertée par nos effluves, s'était arrêtée et nous regardait de côté d'un œil minuscule et stupide. Mais, s'il se montrait fort comme naturaliste, mon compagnon faisait un piètre photographe, incapable qu'il était de réussir à placer sa merveille dans le champ de l'objectif.

Tout autant pour lui prouver que j'avais, moi aussi, des talents que pour le tirer d'embarras, je prenais trois clichés en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, ce qui me valait d'être promu, sur-le-champ, opérateur de notre expédition.

Pour la plus grande joie du professeur, un véritable zoo de cauchemar devait défiler sous nos yeux, durant nos trois heures de pose.

Que mon compagnon les gratifiât, au passage, d'un nom en « us », en « um » ou en « is », qu'ils fussent — à ce qu'il m'affirmait — carnivores ou herbivores, tous les animaux que je voyais présentaient pour moi une caractéristique commune : ils étaient désespérément mal fichus, irrémédiablement ratés.

Certes, l'« anoplotherium » pouvait se consoler en se disant qu'il n'était pas le seul à avoir été fait de morceaux apparemment disparates. C'était à croire que la Nature, en créant cette faune, effectuait des essais — lesquels, d'ailleurs, semblaient devoir se révéler décevants, puisque bien peu de bêtes terrestres contemporaines rappelaient la structure de leurs lointains prédécesseurs — essais qui se manifestaient notamment par une distribution un peu trop générale et généreuse de trompes, de cornes et de queues, ainsi que par un déséquilibre sensible des proportions entre la tête, le corps et les membres.

J'en étais encore à ces réflexions philisophico-esthétiques, lorsque Fritz von Bochen estimait opportun de donner le signal du départ.

Reprenant notre fourniment, nous nous remettions en marche, avec, cette fois, pour objectif, la partie de la steppe que ne bornaient pas les montagnes.

Etait-ce parce que j'étais plus averti ou que je savais mieux voir ? Je remarquais maintenant un tas de choses qui m'auraient échappé, quelques heures plus tôt : les lézards qui filaient entre les herbes, les insectes qui voltigeaient dans l'air brûlant, les excréments qui dénonçaient la fréquence des passages de troupeaux nombreux et divers.

Du fait de l'allégement considérable de notre poids, nous progressions rapidement et presque sans fatigue. Au fur et à mesure que nous avancions, nous avions l'impression que la température devenait moins sèche.

A plusieurs reprises, le professeur Fritz von Bochen — que cette constatation, d'ailleurs, ne semblait pas particulièrement ravir — se retournait et me faisait remarquer qu'il était impossible de ne pas voir notre aéronef au milieu du paysage.

Cela m'incitait brusquement à profiter de l'occasion pour essayer de savoir quelle était son opinion sur l'assassinat du major John Smith.

Tout de go, je déclarais :

— Quel malheur que la fin tragique de notre malheureux compagnon soit venue assombrir la joie de notre succès. Par quelle étonnante fête nous aurions pu célébrer la magnifique réussite de notre remarquable aventure ! Les lois de la gravitation universelle tournées par la science humaine ; le triomphe des théories astronautiques ; quelle apothéose ! Et dire que tout cela perd sa valeur profonde parce qu'un criminel s'est joint à notre groupe.

A court d'adjectifs, je marquais un temps de silence, espérant une approbation de mon interlocuteur. Mais, celui-ci restait muet, comme absorbé par des pensées intimes.

Derechef, j'insistais :

— Car, c'est bien là ce qu'il y a de terrible ! un criminel s'est joint à nous ! J'ai voulu, je voudrais encore me persuader que je me trompe, que celui qui tua l'officier anglais n'appartient pas à l'équipe.

» C'est naturel, ce n'est pas raisonnable.

» L'assassin est l'un de nous ; nulle illusion n'est permise sur ce point. »

Toujours silencieux, Fritz von Bochen hochait affirmativement la tête.

Le moment était venu de poser la question qui me brûlait les lèvres :

— Qui a tué John Smith ?

Le savant autrichien se retournait, regardait une fois encore la fusée qui brillait au loin comme un phare et murmurait :

— Quelle étrange chose que la conception du devoir...

Puis, reprenant sa marche, il semblait vouloir détourner la conversation en me signalant, sur notre droite, la silhouette d'un gigantesque oiseau :

— Probablement un « gastornis parisiensis », dont les vestiges ont été trouvés en mil huit cent cinquante, près de Paris. Ainsi que nous aurons, je l'espère, l'occasion de le contrôler, cet oiseau, plus grand qu'une autruche, gros comme un cheval, nage tel un cygne et dort debout sur une patte ainsi que le font les cigognes.

Je m'exclamais admirativement, pour la forme, à cette discription et m'empressais de ramener la conversation sur le sujet qui me tenait à cœur.

— Avez-vous une idée sur la personnalité de l'assassin ? questionnais-je.

Mon insistance devait déplaire à mon compagnon. Son front se barrait d'un pli et ses traits se durcissaient. Me lançant un coup d'œil hostile, il me répondit nerveusement :

— Réfléchissez, monsieur. Cela vaudrait mieux que de me poser des questions auxquelles je ne puis répondre.

» Réfléchissez et, surtout, tenez compte non seulement de l'acte, mais aussi des mobiles qui l'ont provoqué. C'est par ce seul moyen que vous pourrez parvenir à résoudre l'énigme. »

Je demeurais tout interdit, ne sachant quelle contenance prendre après cette algarade.

D'une voix radoucie, le professeur ajoutait, après un long moment de silence :

— Soyez, d'ailleurs, convaincu que je n'en sais pas, pour l'heure, plus long que vous.

Devais-je le croire ?

(A suivre)

Parbleu... un vêtement Frey

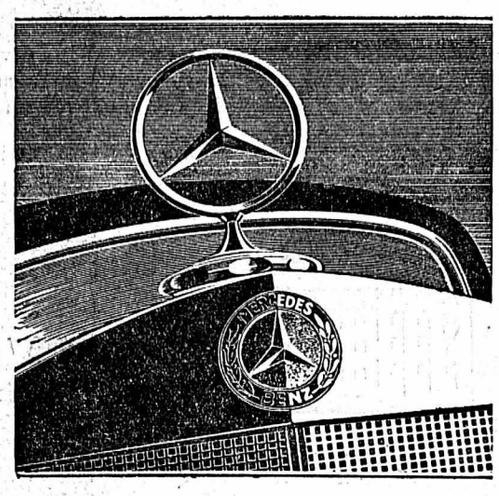

Nouvelle victoire Mercédès aux 24 heures du Mans

1er Lang-Riess
2me Helfrich-Niedermayer

Nouveau record à la distance 3,738,780 km. à la moyenne de 155,754 km/heure avec la

Mercédès coupe sport 300 SL 15 CV

DISTRIBUTEUR
GARAGE PATTHEY ET FILS
Manège 1 NEUCHATEL Tél. 5 30 16

A vendre un
vélo de dame
guidon anglais, trois vitesses. — Mme Jeanneret, Treille 6. Tél. 5 44 48.

A vendre une
« SIMCA ARONDE »
modèle 1951, 20,000 km., housse, état impeccable, 6800 fr. Paul Cretegny, rue Louis-Favre, Neuchâtel. Tél. 5 69 21.

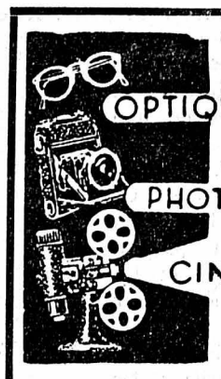
OPTIQUE
PHOTO
CINÉ
1852 MARTIN LUTHER maître opticien 1952
Neuchâtel
Place Purry 7

CACTUS
FLEURS DE PASSION
au marché de Neuchâtel
JEUDI 19 JUIN
E. Iwert, culture de cactus, Kriens/Lucerne

Vacances = Voyages = Valises
La bonne adresse pour une belle valise
M. A. HUMBERT-DROZ
Concert 4 - MAROQUINIER - 1er étage

HUG
Steinway & Sons
Pleyel
Gaveau
Grotrian Steinweg
Förster
Burger-Jacobi
Schmidt-Flohr
Sabel
Neufs et d'occasion
Facilités de payement
HUG & Co Pianos
NEUCHÂTEL

Ce n'est pas **un accident de chemin de fer –**

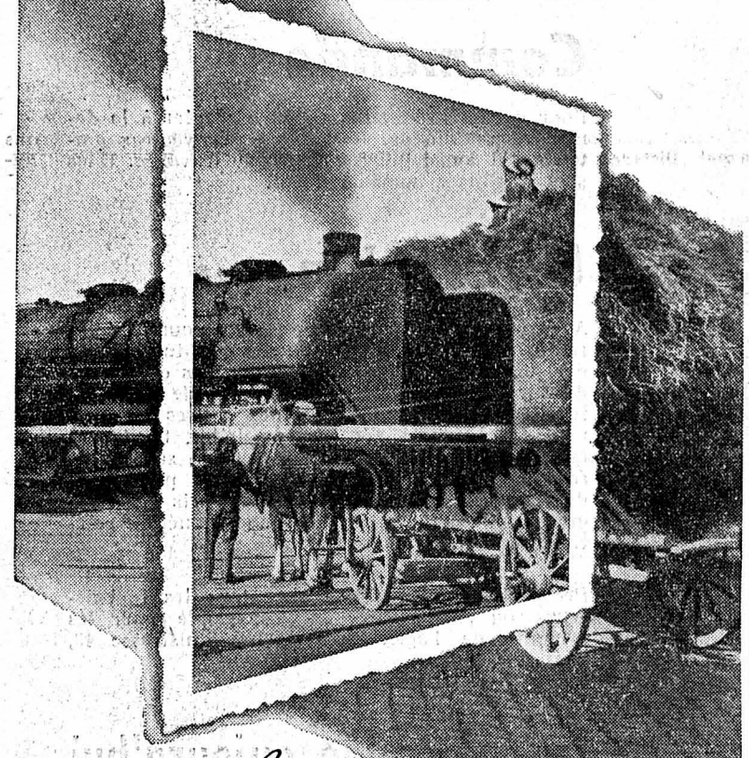

c'est seulement **un accident de photographie!**

L'erreur bien connue: double exposition! Et c'est ainsi que deux sujets utilisables n'ont donné qu'une photo inutilisable. Mais si l'on photographie avec l'Agfa Isolette II, cette erreur est absolument exclue grâce au blocage automatique empêchant les doubles expositions.

C'est un des avantages caractéristiques des appareils Agfa: ils possèdent de nombreux perfectionnements techniques qui, considérés individuellement, ne sont peut-être pas absolument „sensationnels", mais dont la somme fait que ces appareils sont vraiment plus parfaits.

Les appareils Agfa n'exigent qu'un minimum d'attention et c'est pourquoi ils fournissent de bonnes photos aussi dans les mains du débutant.

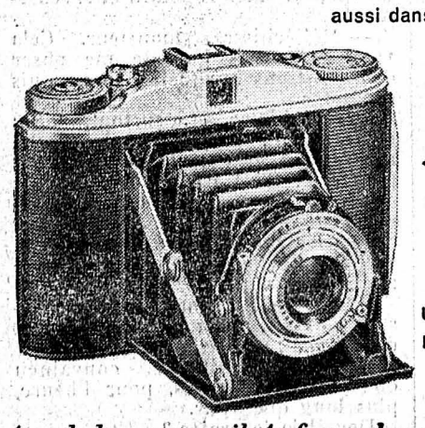

Agfa

Agfa Isolette II
Un appareil qui ne pose pas de problèmes, mais les résout.
Agfa Isolette V, II, III
Fr. 131.- à Fr. 291.-

Avec le bon appareil Agfa employez la bonne pellicule Agfa

Consultez votre marchand d'articles photographiques!

AGFA-PHOTO SOCIÉTÉ ANONYME - ZURICH 27

• Spécialement avantageux •
Superbes
TROUSSEAUX
complets, de première qualité, en pur coton et mi-fil, avec belles broderies (grand choix) et monogrammes, depuis
Fr. 490.—
COMMODITÉS DE PAIEMENT
Demandez échantillons
Une carte postale suffit
Fabrique de trousseaux « Jaeggi », Bienne 168
La maison sérieuse — connue par sa marchandise de qualité et ses prix modestes

D'après notre concours de dessins d'enfants

FORTE BAISSE
sur les **POULES**
DU PAYS
à bouillir et à rôtir ou pour ragoût (vidées)
Fr. **2.50** et **3.—** le ½ kg.
AU MAGASIN
LEHNHERR
Trésor FRÈRES Tél. 5 30 92
Gros Détail

Société coopérative de Consommation
Dans tous nos magasins :
VIN BLANC SUISSE
d'excellente qualité
le litre Fr. 1.55
Verre à rendre - Ristourne à déduire

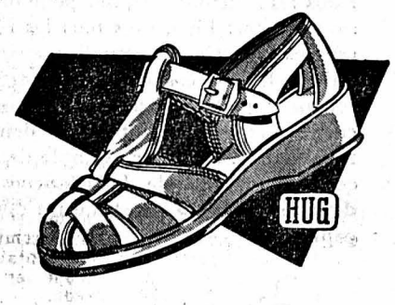

Sandale California
pour messieurs
Box brun **Fr. 32.80**
GRAND CHOIX
J. KURTH S. A.
NEUCHATEL
Seul représentant des supports plantaires BIOS

A vendre un
tourne-disque
double-face, à l'état de neuf, avec deux aiguilles « Saphyr ». — S'adresser entre 19-20 heures, rue du Réservoir 2, Peseux. Tél. 8 20 37.

à
la boutique
« Les poteries bleues »
TRESOR 2

PORTE-MANTEAUX MODERNES
Baillod S. A.
Neuchâtel

A VENDRE
une grande table et six chaises, armoires simples, commode, etc. — Bel-Air 17.

AVIS DIVERS

Quelle famille accepterait, durant les vacances d'été (7 juillet au 9 août), une
JEUNE FILLE
de 15 ans, en échange de jeune fille ou jeune homme du même âge environ (ou à défaut comme demi-pensionnaire) ? Vie de famille et occasions de parler le français (l'allemand) sont exigées et assurées.
S'adresser à Mme Kuhn, Roseggweg 3, Liebefeld/Berne. Tél. (031) 5 00 79.

Machine à écrire à louer depuis Fr 15.— par mois
Reymond
NEUCHATEL
Rue Saint-Honoré 9

Opekta
pour la gelée le produit a fait ses preuves, il est préféré de toutes les ménagères pour la cuisson des baies et des fruits.
OPEKTA donne davantage et de meilleures confitures. Demandez dans votre magasin seulement OPEKTA.

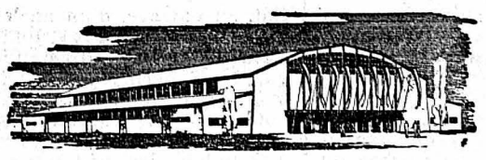
HALLE DES FÊTES, BERNE
FESTIVALS DE BERNE 1952
ENSEMBLE DE LA SCALA DE MILAN
Direction artistique : Max Sauter-Falbriard - Régie : Augusto Cardi

Mercredi 25 juin — GIUSEPPE VERDI **TROUBADOUR** — Samedi 28 juin
Vendredi 27 juin — CAMILLE SAINT-SAËNS **SAMSON+DALILA** — Dimanche 29 juin

RIDEAU : 19 h. 45 - FIN VERS 23 HEURES
400 exécutants
Chœur et orchestre du théâtre « La Fenice », de Venise
Corps de ballets de la Scala de Milan
Location dès le 16 juin au Kiosque de la gare de Berne
Tél. (031) 3 02 22/23
Commandes de billets au bureau des Festivals, Junkerngasse 41, Berne
Tél. (031) 3 84 43

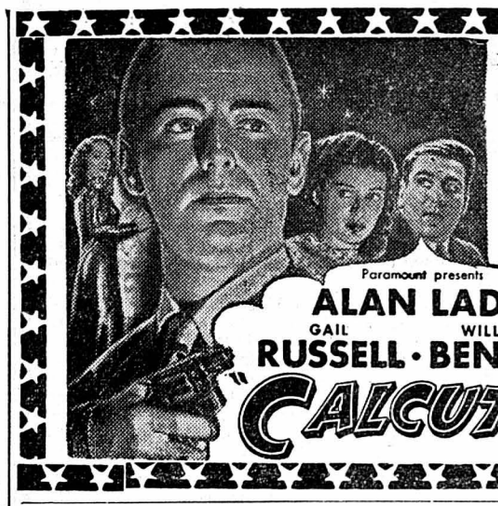
Dès aujourd'hui à 15 h.
Pour 3 soirs
Intrigue criminelle, contrebande, action, violence et brutalité v.o.
REX
Paramount presents
ALAN LADD
GAIL RUSSELL · WILLIAM BENDIX in
"CALCUTTA"

Graphologie Chirologie
Lignes de la main
Etude scientifique sérieuse et approfondie. Conseils
Reçoit sur rendez-vous, tél. 5 66 58
Mme H. JACOT, rue des Valangines No 21 Neuchâtel

Photographe-amateur
Jeune homme de 24 ans, Allemand, cherche à entrer en relations avec photographe amateur, jeune homme ou jeune fille du même âge, à Neuchâtel — Adresser offres à K. Leichner, Beaux-Arts 15, Neuchâtel.

la prairie
son assiette sur le pouce à Fr. 2.—
Rôti de mouton
Haricots au beurre
Pommes nouvelles

SALON DE COIFFURE
Frédy Hœnig
SABLONS 55
avise son honorable clientèle que dès ce jour, un nouvel ouvrier lui garantit un travail soigné.

Dame, 54 ans, présentant bien, gentille, sympathique, désire rencontrer, en vue de
MARIAGE
un monsieur sérieux. — Adresser offres écrites à U. G. 303, Case postale 6677, Neuchâtel.

Quelle personne
s'occuperait de faire faire les devoirs d'une jeune fille de treize ans, fréquentant l'école secondaire — Adresser offres écrites à V. A. 299 au bureau de la Feuille d'avis.

Hôtel-Pension
Trois torrents
(Valais)
Saison d'été ; bonne cuisine bourgeoise, cave réputée, arrangements spéciaux pour famille et sociétés. — Prix de pension à partir de Fr. 9.—.
Tél. (025) 4 31 03

Déchirés, troués, mités, salis
vos tapis de Perse ou mécaniques sont réparés vite et bien par Georges Cavin, ruelle de l'Immobilière 5. Tél. 5 49 48.

ECOLES TAMÉ
L'ALLEMAND
en 2 mois (avec 3 leçons ou plus par jour) à l'Ecole Tamé de Lucerne, Zurich, Coire et Brigue ; l'ITALIEN à la Scuola Tamé, Bellinzona.
Diplôme de langue en 3 mois, de secrétaire en 4.

AUTO-ÉCOLE
M. Philippin - Tél. 9 12 68
GARAGE CENTRAL - PESEUX
E. Stram, tél. 8 12 74

MARIAGES
Maison de confiance, très importante et sérieuse, toujours prête à vous aider à créer le foyer que vous désirez, adressez-vous à
Madame J. KAISER
Genève - Rue d'Italie 14 - Tél. 4 74 03
qui vous assure une discrétion entière
Recevra à Neuchâtel le 22 juin, de 10 à 17 h.
Faubourg du Lac 12 - Tél. 5 54 12

Allez en Scandinavie
pendant les vacances horlogères
Voyages accompagnés en car de luxe Linjebuss
COPENHAGUE, 6 jours, de Bâle dès Fr. 396.—
COPENHAGUE - STOCKHOLM, 10 jours, dès Fr. 585.—
CERCLE POLAIRE - LAPONIE, 14 jours, dès Fr. 801.—
Demandez les programmes détaillés aux :
Voyages A. **KUONI** S. A. Lausanne
Grand-Pont 2 Tél. 22 11 22
Demandez-nous nos autres programmes de voyages accompagnés. Nous émettons tous les billets aux tarifs officiels : train-avion-bateau-autocar.

TEINTURERIE Obrecht
NETTOYAGE - STOPPAGE D'ART
RÉPARATIONS DE VÊTEMENTS
Rue du Seyon 5 bis, Neuchâtel Tél. 5 22 40

Les Halles
CENTRE GASTRONOMIQUE
Pendant l'été nous vous recommandons nos délicieuses assiettes froides copieusement garnies et servies à prix doux et nos hors-d'œuvre variés
Tél. 5 20 13

Pourquoi payer une location élevée
alors que pour un prix égal, vous pourriez être logés dans votre propre maison, exécutée selon vos goûts et vos désirs, tout en vous assurant un excellent placement de vos économies.

Demandez conseil aux spécialistes de la maison familiale : chalets, villas, maisons modernes en bois, bungalows, maisons de vacances etc. Construction soignée. Travail de qualité. Garantie d'une isolation parfaite, d'où économie de chauffage. Budget précis.
La maison est remise clés en mains, à la date prévue, sans que vous ayez d'ennuyeuses démarches à faire.
Ecrivez-nous aujourd'hui encore pour nous faire part de vos intentions. Nous vous soumettrons, sans frais et sans engagement, notre documentation et d'intéressantes suggestions.
WINCKLER FRIBOURG
Spécialistes depuis des générations.
512

LA VIE NATIONALE

Un débat-fleuve au Conseil national à propos du contrôle des prix

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Elle a singulièrement réduit la portée du projet en limitant aux loyers, aux fermages et aux prix des marchandises bénéficiant de mesures de protection et de soutien, la possibilité d'un contrôle.

Son projet prend le caractère d'une disposition constitutionnelle temporaire, mais qui ne peut porter effet qu'en vertu d'une loi d'exécution élaborée selon la procédure normale. Cela signifie qu'une fois le principe admis, le souverain a toujours la faculté de se prononcer encore sur les modalités d'application.

En somme, le désaccord entre le Conseil fédéral et la majorité parlementaire n'est pas aussi profond qu'on l'a prétendu. Il y a accord sur le principe, comme sur la forme juridique du projet; les divergences portent sur l'ampleur du contrôle et sur la procédure d'exécution.

La thèse de la majorité...

Les rapporteurs, MM. Dietschi, radical, Bâle-Ville, et Gressot, catholique jurassien, défendent la thèse de la majorité. Ils estiment que le projet, ainsi limité, donnera aux autorités des armes suffisamment efficaces contre les dangers d'une inflation, tout en préservant l'économie d'un dirigisme étouffant.

...et de la minorité

Tel n'est pas l'avis de la minorité qui, par la bouche de MM. Herzog et Kurz, tous deux socialistes, ne voit dans le projet amputé par la commission qu'un glaive émoussé, un instrument inefficace, un vain épouvantail. Le Conseil fédéral, empêtré dans les délais de procédure, ne parviendra jamais assez tôt à empêcher les hausses de prix. Lorsque le contrôle jouera, il sera trop tard et le mal sera fait.

La discussion générale

La discussion générale qui s'ouvra alors montre que sur un point l'entente est possible, une entente très large à défaut d'unanimité : on ne peut pas brusquement supprimer le contrôle des loyers parce qu'aussitôt on assisterait à une hausse sensible en raison de la pénurie de logements offerts à des prix abordables.

Cette constatation, même le porte-parole des indépendants en reconnaît la valeur, ce qui ne l'empêche pas de proposer le renvoi du projet au Conseil fédéral, car, dit-il, il y a d'autres moyens que le dirigisme économique pour assurer la stabilité des prix dans le secteur des marchandises. Qu'on laisse donc jouer la concurrence et le marché se normalisera.

Sans doute, disent la plupart des orateurs, Nous aussi nous sommes d'avis que le contrôle des prix n'est indispensable qu'en temps de pénurie. Lorsque chacun trouve en abondance ce dont il a besoin ou envie, il n'est pas nécessaire d'entretenir tout un appareil bureaucratique pour surveiller les marges et les prix. La loi de l'offre et de la demande suffit à maintenir un juste équilibre. Mais parce que cette loi est actuellement faussée en ce qui concerne les loyers, les fermages et les prix dont la formation est influencée par des mesures de protection, un contrôle se justifie, et c'est pourquoi il faut voter le texte proposé par la majorité de la commission qui définit exactement les cas où l'intervention de l'Etat se justifie.

Pour quelques-uns, le projet même élagué va encore trop loin, et un député agrarien, qui est aussi entrepreneur, est d'avis que le marché immobilier devrait être entièrement libéré afin de permettre une adaptation des loyers demandés pour les logements d'avant-guerre aux conditions actuelles. Restant dans les limites de 10 ou de 15 %, une hausse serait absolument équitable et contribuerait à faire disparaître la pénurie dont on se plaint.

Pour M. Chaudet, radical vaudois, une telle adaptation ne peut se faire que progressivement et non pas d'un coup. C'est pourquoi, il voit dans le projet de la commission une manière de donner au Conseil fédéral un répit qui doit lui permettre de préparer les mesures qui conduiront, par étapes, à une situation à peu près normale. Mais, si dans un secteur exactement délimité, l'intervention du pouvoir politique est encore nécessaire, ce n'est pas une raison pour accorder au Conseil fédéral des pouvoirs étendus que ne justifie nullement la situation actuelle. En voulant généraliser le contrôle des prix, on court le risque de paralyser le mécanisme des marchés, les prix collant tout naturellement au plafond fixé par l'autorité. Ainsi, le prix maximum devient automatiquement un prix minimum au-dessous duquel personne ne consent à descendre, même s'il y trouvait encore son profit.

Plusieurs orateurs ont d'ailleurs insisté sur cet aspect du problème et ont montré que bien souvent, le contrôle des prix empêche des baisses possibles et agit comme un facteur de renchérissement.

Un autre député romand, M. Guinand, se demande si la législation actuelle n'est pas suffisante pour lutter contre des hausses injustifiées et si le Conseil fédéral, en particulier le Département de l'économie publique, va abandonner la politique des ententes volontaires qui n'a pas donné, jusqu'à présent, de trop mauvais résultats. Pour porter atteinte — et une atteinte aussi profonde — au principe de la liberté du commerce et de l'industrie, il faut des raisons péremptoires. On les attend encore.

Dans tout ce débat, M. Rubattel n'a pas encore trouvé beaucoup d'appuis. Un catholique soleurois, M. Meier, qui représente la tendance chrétienne-sociale, et M. Schmid-Ruedin, démocrate zuricois, viennent alors se joindre aux socialistes pour défendre le projet du Conseil fédéral, le seul qui, affirment-ils, peut assurer une défense efficace contre la hausse brusque du coût de la vie, parce que seul, il permet au gouvernement d'agir assez tôt.

Séance de relevée

L'après-midi nous vaut encore une bonne douzaine de discours qui n'enrichissent guère le débat de nombreuses idées inédites.

Le porte-parole des locataires affirme que la suppression du contrôle des prix aurait des conséquences désastreuses pour les salariés, les familles nombreuses, les pensionnés, les petits rentiers qui, aujourd'hui déjà, doivent réserver une grande part de leur revenu au loyer. Qu'en serait-il après une augmentation de 20 ou de 30 % ?

A quoi, le porte-parole des propriétaires réplique que le régime actuel est une iniquité et impose à une minorité des charges qu'on ne peut plus justifier aujourd'hui.

Un député socialiste fait alors remarquer que les privilégiés ne sont pas les ouvriers, les locataires, mais les entrepreneurs, dont certains ont quadruplé leur fortune et leur revenu en quelques années.

M. Roulet, agrarien vaudois, apporte un peu de bonhomie campagnarde dans ce débat sérieux jusqu'à l'ennui, en faisant l'éloge du contrôle des prix qui a montré toujours beaucoup de compréhension pour la charcuterie payernoise...

On fait aussi observer, du côté syndicaliste, que l'absence d'un contrôle des prix capable d'une action efficace, causa l'échec de la tentative entreprise récemment par M. Rubattel de regrouper les grandes associations économiques pour une action commune analogue à celle que parvint à mener à bien la commission de stabilisation des prix et des salaires.

Au surplus, la situation internationale exige des mesures de précaution, cette situation dont M. Petitpierre, au congrès radical de dimanche dernier, a montré tous les dangers.

Ne surestimons pas la valeur et l'efficacité du contrôle des prix, réplique un radical thurgovien, pour cette excellente raison que l'économie elle-même et les chefs d'entreprise les tout premiers n'ont aucun intérêt à une augmentation du coût de la vie qui déclenche les revendications de salaire et réduit la capacité de concurrence.

Quant à M. Bringolf, président du groupe socialiste, il annonce le décès de l'économie libre qui doit faire place à une collaboration raisonnable entre l'Etat et l'économie.

On apprend, en fin de séance, que le groupe libéral votera le projet tel que le recommande la majorité de la commission, tandis que le groupe communiste, réduit à ses deux seuls membres alémaniques, fait savoir qu'il se désintéresse de la question, un gouvernement bourgeois ne pouvant rien présenter de bon pour le monde ouvrier.

On a entendu vingt-sept orateurs, lorsque le président lève la séance à 19 h. 40. M. Rubattel répondra mercredi matin.

G. P.

Bulletin de bourse

ZURICH	Cours du 16 juin	17 juin
OBLIGATIONS		
3¼% Fédéral 1941	101.35 % d	101.35%d
3¼% Féd. 1946, avril	103.30 %	103.20 %
3% Fédéral 1949	100.50 % d	100.50%d
3% C.F.F. 1903, diff	103.— % d	103.—%d
3% C.F.F. 1938	100.20 %	100.20 %
ACTIONS		
Union Banques Suisses	1045.—	1049.—
Société Banque Suisse	862.—	859.—
Crédit Suisse	883.— d	883.—
Electro Watt	935.—	936.—
Mot.-Col. de Fr. 500.-	801.— d	802.— d
S.A.E.G., série I	48½	48.—
Italo-Suisse, priv.	84.— d	84.—
Réassurances, Zurich	6710.—	6700.—
Winterthour Accidents	4625.—	4625.— d
Zurich Accidents	7975.— d	7975.—
Aar et Tessin	1150.—	1145.—
Saurer	1005.—	1008.—
Aluminium	2165.—	2160.—
Bally	785.— d	790.—
Brown Boveri	1165.—	1165.—
Fischer	1116.—	1110.—
Lonza	995.—	990.—
Nestlé Alimentana	1660.—	1656.—
Sulzer	2030.— d	2030.— d
Baltimore	102.—	100.50
Pennsylvania	88¾	87.75
Italo-Argentina	28½ d	25.50 d
Royal Dutch Cy	326.—	324.50
Sodec	25.—	25.—
Standard Oil	344.—	342.-ex.div
Du Pont de Nemours	380.—	379.— d
General Electric	258.— d	259.— d
General Motors	241.—	241½
International Nickel	194.—	193.—
Kennecott	338.—	336.—
Montgomery Ward	273.—	372.— d
National Distillers	117.—	116½
Allumettes B	45.—	44¾
U. States Steel	170.—	168.—
BALE		
ACTIONS		
Ciba	2965.—	2935.—
Schappe	880.— d	885.— d
Sandoz	3045.—	3040.— d
Geigy, nom.	2750.—	2700.— d
Hoffmann-La Roche (bon de jce)	6225.—	6165.—
LAUSANNE		
ACTIONS		
B. C. Vaudoise	775.—	775.—
Crédit F. Vaudois	765.— d	766.—
Romande d'Electricité	452.—	450.— d
Câbleries Cossonay	2600.— d	2600.—
Chaux et Ciments	1175.— d	1175.— d
GENÈVE		
ACTIONS		
Amerosec	136½	136.—
Aramayo	16½	16½
Chartered	34½	34.— d
Gardy	205.— d	205.— d
Physique, porteur	278.—	278.—
Sécheron, porteur	472.—	460.—
S. K. F.	256.—	254.—

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	16 juin	17 juin
Banque Nationale	780.— d	780.— d
Crédit Fonc Neuchât.	700.— o	700.— o
La Neuchâteloise as. g.	1100.— o	1100.—o
Câbles élec. Cortaillod	8150.—	8000.— d
Ed. Dubied & Cie	1300.— d	1310.—
Ciment Portland	2450.— o	2400.— o
Tramways Neuchâtel	505.— d	505.— d
Suchard Holding S.A.	400.— o	390.— d
Etablissem. Perrenoud	520.— d	520.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	103.— d	103.— d
Etat Neuchât. 3¼ 1938	100.75 d	100.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1942	103.50 d	103.50 d
Com. Neuch. 3½ 1937	100.25 d	100.25 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	101.85	101.50 d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	102.50 d	102.50 d
Tram. Neuch. 3½ 1946	101.— d	101.— d
Klaus 3¼ 1938	101.— d	101.— d
Suchard 3% 1950	99.— d	99.25

Taux d'escompte Banque nationale 1½ %

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

du 16 juin 1952

	Achat	Vente
France	1.09	1.12
U. S. A.	4.31	4.33
Angleterre	10.90	11.15
Belgique	7.95	8.15
Hollande	105.50	107.—
Italie	—.67	—.69
Allemagne	92.—	94.—
Autriche	14.80	15.10
Espagne	8.70	9.10
Portugal	14.50	14.75

Marché libre de l'or

Pièces suisses	38.25/40.—
françaises	41.50/43.—
anglaises	50.—/52.—
américaines	9.—/10.—
lingots	5150.—/5300.—

Icha non compris

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Nouvelles économiques et financières

Remboursement anticipé partiel de l'emprunt 1938 du canton de Neuchâtel

Faisant usage du droit qui lui a été réservé par le traité d'emprunt du 13 octobre 1938, le canton de Neuchâtel procédera le 31 octobre 1952 à un amortissement anticipé partiel de 2,809,000 fr. de l'emprunt 3¼ % de 15 millions de 1938.

VOUS POUVEZ ÉTEINDRE CES BRULURES

Pourquoi laisser votre estomac vous faire souffrir après chaque repas ? Ces aigreurs, cette acidité vous tourmentent physiquement et moralement — alors qu'il est si facile de les faire passer. Si facile, si commode, si tôt fait, avec les comprimés de « Milk of Magnesia », qui agissent rapidement, se prennent discrètement, s'emportent aisément. Ils sont agréables à prendre ; d'emblée ils adoucissent la bouche et l'estomac ; ils passent en faisant du bien : ils régularisent la digestion en équilibrant l'acidité.

Ne vous laissez donc pas souffrir inutilement après les repas : mâchez quelques comprimés de « Milk of Magnesia » (marque déposée), si efficaces, si agréables, si commodes.

Dans toutes les pharmacies et drogueries ; sachets 85 ct., flacons Fr. 1.60 et 3.20. (1)

Les querelles du Parti du travail

Après le passage, à Lausanne, de M. Joliot-Curie

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Peu de jours après le congrès, à Genève, du Parti du travail (c'était à la Pentecôte), M. Joliot-Curie, président du Conseil mondial des partisans de la paix, s'en venait à Lausanne conférer avec son collègue, le professeur André Bonnard, membre du comité central européen des partisans de la paix.

La « Voix ouvrière » démentit.

Or, paraît-il, M. Joliot-Curie aurait adressé à la « Nouvelle Revue » une lettre démentant à son tour qu'il soit venu sur les bords du Léman aux fins de convaincre son collègue suisse de prendre la présidence du P.O.P. suisse devenu proprement ingouvernable depuis que, en ce dimanche de la Pentecôte, un esprit soufflant d'on ne sait d'où, fit que les apôtres rouges renoncèrent à excommunier Nicole l'apostat.

En revanche, M. Joliot-Curie admet qu'il a vu M. Bonnard, à Lausanne ; qu'il s'est entretenu avec lui de ce qui leur tient particulièrement à cœur à tous deux : du Mouvement des partisans de la paix.

En dialectique marxiste deux démentis, somme toute contradictoires, doivent équivaloir à une affirmation.

Nous savons maintenant, que le passage en Suisse de l'illustre savant français n'était pas un mythe.

Alors que la « Nouvelle Revue » en déduisait que le visiteur de M. Bonnard venait le solliciter de reprendre en main la direction de la barque des popistes suisses à la dérive, nous avions émis l'idée, plutôt, d'un sondage auprès du professeur lausannois afin qu'il s'entremette dans la querelle ; qu'il soit l'arbitre d'un conflit politique qui fait le plus grand tort aux organisations crypto-communistes dans lesquelles les deux interlocuteurs de Lausanne jouent un rôle qui n'est pas mince.

Cela étant, il faudrait être bien naïf pour supposer que, chemin faisant, dans le cours de leurs discussions, MM. Joliot-Curie et Bonnard, n'aient pas abordé « l'affaire », n'aient point examiné à tête reposée comment on pourrait la résoudre au mieux des intérêts d'une saine orthodoxie marxiste.

Sur notre sol, qu'il l'ait voulu ou non, notre hôte se sera occupé de choses qui ne le regardaient pas. Il est vrai que le communisme ne connaît pas de frontières...

B. V.

Le ravisseur d'enfant est arrêté

AARAU, 17. — Le ravisseur du garçonnet de Mägenwil, le petit Rudolf Nieder, âgé de 6 ans, a été arrêté. C'est un garçon de 15 ans, nommé Schmid, de Haegglingen, qui est incontestablement anormal.

Il avait abandonné son domicile et a été arrêté par la police de Brugg. Il a fait des aveux.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE, le gouvernement offrira trois millions de marks à Israël et aux organisations juives, à titre de réparations.

Une foule immense a assisté hier, à Munich, aux obsèques du cardinal Faulhaber.

Les deux journalistes qui avaient été arrêtés mardi dernier par des soldats soviétiques ont été remis en liberté hier.

EN BELGIQUE, quatre mineurs ont été tués dans un puits près de Charleroi.

EN SUÈDE, le procès intenté à six communistes suédois s'est poursuivi hier. Le principal accusé a déclaré qu'il avait vendu aux Russes des informations d'ordre militaire.

AUX PAYS-BAS, le conseiller juridique du Foreign Office a présenté hier, devant la Cour internationale de justice, les principaux arguments britanniques contre la plainte iranienne.

EN ITALIE, le Sénat a refusé à l'unanimité la démission de son président, M. de Nicola.

AUX ÉTATS-UNIS, la Maison-Blanche communique que d'importants progrès ont été réalisés mardi dans les efforts en vue de ranimer l'activité de quelques aciéries en grève, dont la production couvre les besoins militaires urgents.

L'aérodrome de Newark, dont l'exploitation avait été suspendue en février dernier, à la suite de plusieurs accidents, est maintenant rouvert.

La Chambre des représentants a approuvé la loi augmentant de cinq dollars au minimum par mois les retraites pour quatre millions et demi d'Américains qui touchent une pension.

En raison de la grève des 650,000 ouvriers de la sidérurgie qui dure depuis quinze jours, cent mille ouvriers d'autres branches ont été réduits au chômage.

Une vague de chaleur qui s'est abattue sur la partie orientale des Etats-Unis, a causé jusqu'à présent la mort de cent vingt-huit personnes.

Le Département de l'armée a décidé que le général Mac Arthur pouvait participer à toutes les activités politiques, le Code militaire ne s'appliquant pas aux généraux à cinq étoiles sans fonctions déterminées.

Des batteries de D.C.A., annonce un communiqué officiel, ont été récemment placées en plusieurs points stratégiques du pays.

D'Adelboden à Monthey, 235 km.

Le Luxembourgeois Goldschmit gagne la quatrième étape du Tour de Suisse cycliste et endosse le maillot jaune

De notre envoyé spécial

Sous un magnifique soleil, la caravane, après la halte d'Adelboden, est partie, hier matin, peu après 10 h. 45, pour effectuer l'étape Adelboden-Monthey, 235 km. Les coureurs avaient à franchir le col du Pillon et celui des Mosses.

Jusqu'à Spiez, on refait tout d'abord le même trajet que le jour précédent, mais en sens inverse. Croci-Torti, à deux reprises, tente de s'échapper, mais le peloton arrive à le rejoindre. Plus sérieux est l'essai qu'il effectue ensuite avant Boltigen en compagnie de Close et de Pfister, les trois fuyards prenant bientôt 30 secondes d'avance. Mais, peu après, le maillot jaune part à son tour avec quelques hommes, de sorte que l'on a en tête un peloton de six à sept cyclistes.

Pareille fugue ne fait pas l'affaire des favoris qui, remarquant l'échappée de Keteleer, «chassent» vigoureusement, si bien que les fuyards n'insistent pas et tout rentre dans l'ordre après quelques kilomètres accomplis à une allure très rapide.

La bonne échappée

A Zweisimmen, nouvelle fuite, cette fois-ci de Wyss et de Goldschmit ! La marque Tebag se portant en tête du peloton pour freiner l'allure, il semble que l'essai de Goldschmit aura plus de chance de réussite que les précédents. En effet, à Saanenmöser l'écart entre les fugitifs et le peloton est de 2'50". Petite avance comparée à celle que les deux hommes prennent en 21 kilomètres puisque à Gsteig, au bas du col du Pillon, ceux-ci précèdent l'ensemble du peloton de 8'. A nouveau, à ce moment-là, le maillot jaune a changé d'épaules et c'est le Luxembourgeois qui, virtuellement, l'a endossé !

Le Grand prix de la montagne

L'homme de la Tebag le conserve toujours au sommet du col où il bat Wyss de 4" alors que Rossello, qui s'est légèrement détaché du peloton, est à 6'50". Au sprint, la 4me place revient à Robic devant Metzger, Kubler, Schaer, Vonken, Koblet et Giudici.

Dans la descente sur le Sépey, Léo Weilenmann puis Metzger crèvent. Et l'on aborde la grimpée du col des Mosses durant laquelle Goldschmit lâche définitivement Wyss qui ne peut plus suivre son train, alors que Rossello poursuit son effort solitaire.

Les favoris, eux, ne s'en font pas et, même s'ils lâchent quelques éléments, ils les laissent rejoindre dans la descente. Quant aux écarts qui sont de 2'5" entre Goldschmit et Wyss et de 4'55" entre Goldschmit et Rossello au col des Mosses, ils ont quelque peu varié à Bulle, au poste de ravitaillement, où Goldschmit n'a plus que 2'20" d'avance sur Rossello qui rejoint Wyss.

Tous les favoris prennent leur ravitaillement avec 9' de retard sur Goldschmit. Ils avaient passé au col des Mosses à 7'50" derrière lui ! Et, tandis qu'ils mangent, ils perdent encore une minute jusqu'à Vaulruz.

Un beau match-poursuite

Et c'est alors un match-poursuite étonnant dans la plaine entre Goldschmit et Rossello (Wyss ne lui est d'aucune utilité) qui reste à l'avantage du Luxembourgeois qui reprend une bonne partie de son avance puisque à Vevey elle est de 5'.

Les derniers kilomètres de l'étape, qui s'accomplissent sous la pluie, réservent bien des émotions à la caravane. En effet, alors que le peloton chasse à toute allure sous la conduite des Belges et comble son retard d'une façon surprenante, Goldschmit, qui poursuit sa marche victorieuse, est arrêté par deux passages à niveau, la première fois à Territet et la seconde fois à un kilomètre de l'arrivée.

Accusant le premier coup du sort avec assez de philosophie, le Luxembourgeois est en proie au désespoir lors du second. Il jette même sa machine à terre et refuse de l'enfourcher lorsque après 30 secondes perdues, il constate qu'il a été retenu pour que puisse passer... une draizine ! Néanmoins, des suiveurs le remettent sur selle et il termine victorieux à Monthey. Vient ensuite Rossello tout seul (Wyss a crevé à Yvorne) qui est a plus de 3' du vainqueur, tandis que le gros peloton, dont le sprint est gagné par Kebaili, a réduit son retard de 6' au moins. Incontestablement la fin de l'étape a été menée à une allure très rapide. Pas assez vite toutefois au gré de Keteleer qui perd son maillot jaune pour quelques secondes au profit du vainqueur de l'étape...

Classement de la 4me étape

1. Goldschmit, 6 h. 15' 29"; 2. Rossello, 6 h. 19' 19"; 3. Kebaili, 6 h. 19' 54"; 4. Fluckiger, 5. Kamber, 6. G. Weilenmann; 7. Keteleer, 8. Kubler, 9. Wyss, 10. Conterno, m. t.; 11. ex-aequo, 52 coureurs, avec les favoris.

Classement général

1. Goldschmit, 25 h. 4' 35"; 2. Keteleer, 25 h. 4' 44"; 3. Conterno, 25 h. 5' 51"; 4. Schaer, 25 h. 6' 39"; 5. Clerici, 25 h. 7'; 6. Kubler, Koblet, Cerami, Robic, Fornara, Pasotti, Giudici, tous 25 h. 7' 14"; 13. Demulder, 25 h. 7' 26"; 14. Diederich, Bonnaventure et Metzger, tous 25 h. 10' 39".

Grand prix de la montagne

1. Kubler, 33 points; 2. Schaer, 29 p.; 3. Metzger, 27 p.; 4. Robic, 21 p.; 5. Giudici, 13 p.; 6 Zuretti et Goldschmit, 10 p.; 8. Lambertini, Rossello et Fluckiger, 9 p.

L'étape d'aujourd'hui

Aujourd'hui, la cinquième étape (contre le chronomètre) mènera les coureurs de Monthey à Crans, en passant par Montana (Prix de la montagne). Distance totale : 81 km.

Quelques commentaires

Le Tour commence aujourd'hui

Quatre étapes pour rien ! Voilà ce que, en définitive, le Tour de Suisse nous a valu jusqu'ici. Ce qui ne signifie pas qu'il a été inintéressant — bien au contraire — mais la véritable lutte entre les favoris n'a pas encore commencé et ne débutera qu'aujourd'hui dans l'étape contre la montre Monthey-Crans. C'est d'ailleurs en prévision de ce combat que, hier, les « grands » ont livré surtout une lutte de neutralisation, lutte qui a permis à un « outsider » de ravir le maillot jaune à Keteleer. Mais précisons que le Belge n'y perd pas son compte puisqu'il se trouve toujours devant les deux « K » et Robic.

Ce soir, enfin, il y aura des écarts même chez les as et cela ne sera pas pour nous déplaire, les exploits des seconds plans, si beaux soient-ils, n'ayant jamais donné à une épreuve toute sa signification.

Le Tour commence bien aujourd'hui !

A. D.

Les contrebandiers du Léman

Rares sont les touristes des bords du Léman qui soupçonnent l'existence, sur le lac, d'un vaste trafic de contrebande contre lequel la douane lutte avec énergie. Grâce à une parfaite connaissance des courants, des passes et des éléments en général, les contrebandiers transportent les objets les plus hétéroclites, en passant par les pommes de terre pour finir par la cocaïne. Mais les douaniers sont là qui leur donnent la chasse d'une manière particulièrement efficace.

C'est ce que révèle « Curieux », cette semaine, qui consacre un grand reportage à cette question on ne peut plus captivante. Le premier hebdomadaire suisse romand vous entraîne en effet dans une aventure où tout n'est que ruse, finesse et courage. Vous lirez avec intérêt comment la douane côtière arrive à dépister les contrebandiers au moyen d'une installation radar montée sur vedette.

Ce reportage, abondamment illustré, ne peut manquer de tenir le lecteur en haleine et de l'introduire dans un milieu dont il n'entend que très rarement parler.

PALACE

Deux derniers jours du film gai, jeune

LA ROSE ROUGE

Aujourd'hui et demain à 15 h. et 20 h. 30

DIABLERETS L'APÉRITIF COMPLET

L'incident de la Baltique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères de Suède a déclaré mardi que l'ambassade de l'U.R.S.S. a protesté plusieurs fois lundi soir auprès du ministère des Affaires étrangères de Suède contre les manifestations devant le bâtiment de l'ambassade.

Un discours du roi dans une école militaire

STOCKHOLM, 18 (Reuter). — Le roi Gustave Adolf, visitant mardi une école militaire dans le nord de la Suède, a déclaré dans un discours : « Nous sommes tous inébranlablement résolus à nous défendre avec les armes si notre pays venait à être entraîné dans un conflit. » Le roi a employé le mot de « ofred », ce qui signifie conflit, différend ou guerre. « Nous autres Suédois, sommes un peuple pacifique qui ne menace personne. Nous vivons malheureusement dans un monde où l'on doit compter avec la possibilité de conflits armés. »

Une protestation soviétique

LONDRES, 18 (Reuter). — Radio-Moscou annonce que M. Vichinsky, ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, a remis à l'ambassade de Suède à Moscou la note suivante :

Le 16 juin, à 6 heures du matin, un avion militaire suédois a violé la frontière de l'Union soviétique dans les parages du cap Ristna, dans l'île de Khiuma. L'appareil suédois a poursuivi son vol au-dessus du territoire soviétique et a reçu l'ordre de deux avions soviétiques de les suivre pour aller atterrir sur un aérodrome. L'avion a refusé d'obtempérer à cet ordre et a ouvert le feu sur un des avions soviétiques. L'avion suédois est tombé à la mer après que l'appareil soviétique eut ouvert le feu sur lui. Le gouvernement soviétique proteste auprès du gouvernement suédois contre cette grossière infraction de la frontière soviétique par cet appareil militaire suédois.

La visite en Italie du général Ridgway

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La séance a été consacrée à l'examen des problèmes de la coopération militaire dans le cadre de l'O.T.A.N. eu égard tout particulièrement à la position italienne.

Le général parle de la prétendue guerre bactériologique

ROME, 17 (Reuter). — Le général Ridgway, accompagné de Mme Ridgway, s'est rendu mardi après-midi en avion à Naples. Avant de prendre le départ, il a déclaré aux journalistes romains que les prétendues preuves communistes de la guerre bactériologique en Corée ont été fabriquées par les communistes eux-mêmes.

Communiqués

Rencontre amicale des Femmes abstinentes neuchâteloises

Cette belle fête de famille a lieu le 18 juin, à la chapelle de l'Espoir. Mlle E. Roulet y parlera du « Rôle de l'argent dans le ménage ». Un accueil très cordial sera fait aux membres des autres sociétés féminines.

Citoyens du monde

Le Centre d'enregistrement de Neuchâtel compte actuellement 245 citoyens du monde. Où en sont les projets d'assemblée constituante des peuples et de confédération mondiale ? Que fait-on chez nous et ailleurs, pour en hâter la réalisation ? L'assemblée générale du 19 juin, ouverte à tous ceux qui s'intéressent aux questions mondialistes, sera l'occasion d'un large tour d'horizon. Le but commun, c'est la paix. Encore faut-il trouver les chemins qui y mènent.

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique. 7.10, propos du matin. 7.15, informations et heure exacte. 7.20, pages allègres de l'époque romantique. 9.15, Emission radioscolaire : concert-plébiscite. 9.45, Beethoven interprété par Carl Seemann, pianiste. 10.10, émission radioscolaire, suite. 10.40, une page de Massenet. 11 h., mosaïque musicale. 11.45, vies intimes, vies romanesques 11.55, de la flûte au tambour. 12.15, l'orchestre Harry Davidson. 12.25, le rail, la route, les ailes. 12.45, signal horaire. 12.46, informations. 12.55, le Tour de Suisse cycliste, suivi des cinq minutes de Jack Rollan. 13.10, sans annonces. 16 h., l'université des ondes. En intermède : coup de téléphone du Tour de Suisse. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster, émission commune. 17.30, la rencontre des isolés : Adolphe, de Benjamin Constant. 18 h., le Tour de Suisse cycliste. 18.15, le rendez-vous des benjamins. 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h., de Crans : le Tour de Suisse cycliste. 19.13, le programme de la soirée et heure exacte. 19.15, informations. 19.25, le point de vue de la Suisse. 19.35, rendez-vous. 19.55, questionnez, on vous répondra. 20.10, une valse. 20.15, carnets de route. 20.30, les examens de virtuosité du Conservatoire de Genève. 22.30, informations. 22.35, l'expédition suisse au Mont-Everest. 22.45, musique de danse et derniers propos.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., informations 7.15, la musique du Folly. 11 h., de Sottens : émission commune. 12.30, informations. 12.40, le Radio-Orchestre. 13.20, télégramme du Tour de Suisse. 13.25, imprévu. 13.35, Les joyeuses commères de Windsor, de Nicolaï 14 h., une femme voyage seule : le Sinaï et la Basse-Egypte. 14.30, émission radioscolaire. 16 h., Rosenknospen, vieilles mélodies suisses. 16.29, signal horaire. 16.30, bravoure et charme. 17.30, pour les enfants. 18.05, musique variée. 18.35, Tour de Suisse. 19 h., musique de films. 19.30, informations. 20 h., instantanés de la journée des costumes de la Suisse primitive 1952 à Sarnen. 20.45, musique légère pour deux pianos. 21.10, concours international pour chanteurs d'opéra. 22.15, informations. 22.20, œuvres du XIIIme au XVme siècle.

5 55 55 REX CLIMATISÉ !

5 55 56 CORSAIRE AMBIANCE !

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Assemblée des mutualistes neuchâtelois

On nous écrit :

La Fédération cantonale neuchâteloise des sociétés de secours mutuels a tenu son assemblée des délégués, le samedi 7 juin, au Locle. La séance a été présidée par M. Jean Schindler.

Cette importante fédération groupe, aujourd'hui, 27 caisses, comptant au total 45,565 assurés. En 1951, la totalité des prestations versées s'élève à la somme de 2,644,268 fr. Mieux que tout autre commentaire ces chiffres démontrent éloquemment la popularité de la prévoyance contre la maladie et son efficacité sociale. Le rapport de gestion comme le rapport de caisse et des vérificateurs ont été acceptés à l'unanimité.

M. Henri Verdon, président cantonal, a ensuite ouvert un débat sur l'assurance obligatoire contre la maladie dans le canton de Neuchâtel. La discussion qui suivit permettra à la commission chargée par la fédération de préparer un projet, de se faire une opinion sur les idées régnant à ce sujet dans les différents milieux représentés par les caisses.

Enfin, M. O.-F. Schmidt, actuaire-conseil de la F.C.N.M., a soumis à l'assemblée un tarif unique minimum pour les frais de guérison. Le principe de ce tarif a été accepté sans opposition.

L'assemblée des délégués a été suivie d'un repas en commun, excellemment servi au Cercle de l'Union. Il donna l'occasion à M. François Faessler, président de commune, d'apporter le salut des autorités locloises. Spirituellement conduite par M. Marcel Robert, major de table, la partie récréative a été agrémentée par le groupe choral La Lyre, par M. Calame, lauréat du maillot jaune de la chanson, et par M. Schwab, virtuose accordéoniste. M. René Steiner, nouveau président romand des mutualistes, avait tenu à honorer de sa présence l'assemblée.

Marché du travail

Voici la situation du marché du travail et l'état du chômage au 31 mai 1952 :

Demandes d'emplois 103 (159) ; places vacantes 98 (118) ; placements 61 (88) ; chômeurs complets 25 (35) ; chômeurs partiels 11 (4).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

Nominations

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 17 juin 1952, le Conseil d'Etat a nommé M. André Boand, actuellement commis au greffe du tribunal du district de la Chaux-de-Fonds, aux fonctions de substitut à ce même greffe ; M. Gaston-Elexis Golliard, actuellement agent de la police cantonale, à Boudry, aux fonctions de geôlier-adjoint aux prisons de Neuchâtel.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Des homes accueillants au lieu d'une maison onéreuse

En 1932, à l'occasion du vingtième anniversaire du corps des éclaireurs de Neuchâtel, un comité s'était formé pour doter le mouvement scout de la ville d'une « Maison des éclaireurs ». La générosité privée et la compréhension des autorités permirent l'achat à Maujobia d'une maison qui, adaptée à sa nouvelle fonction, fut inaugurée le 1er novembre 1934. Jusqu'en 1952, plus de deux mille garçons ont bénéficié, dans les rangs du mouvement scout de Neuchâtel, de ces locaux et des avantages d'une activité centralisée.

Toutefois, cette première expérience, si elle fut un succès quant à la pratique scoute, fut désastreuse sur le plan financier. La maison fut achetée 31,500 fr. ; les transformations et réparations coûtèrent 18,500 fr., ce qui porta la valeur d'achat à 50,000 fr. Cette somme fut réunie grâce à un prêt hypothécaire de la commune de Neuchâtel et à un emprunt obligataire, le solde étant constitué par des dons et le produit de manifestations scoutes.

Les charges financières furent dès le départ trop lourdes pour le comité de gérance dont les ressources étaient limitées. Les travaux d'entretien ne purent se faire régulièrement et le développement du mouvement scout de la ville — l'effectif a plus que doublé depuis 1932 — exigea bientôt des locaux plus spacieux.

Aujourd'hui, la commune, d'entente avec les chefs actifs des éclaireurs, a décidé de mettre un terme à cette situation non viable par la mise en vente de la maison de Maujobia.

Nos éclaireurs doivent par conséquent trouver autre chose et rebâtir sur des bases nouvelles. Ils vont lancer une « action 1952 » dont le but est de doter chaque groupe du corps de Neuchâtel d'un « home scout ». Le comité d'action a arrêté son choix sur cinq baraques provenant de la liquidation de la Colonie du Mail et qui seront installées sur un terrain désigné par la commune.

Cette action est digne de l'intérêt de chacun puisque le mouvement des éclaireurs vise à développer moralement et physiquement nos garçons et à en faire des citoyens conscients de leurs devoirs vis-à-vis de leur prochain et de leur pays. NEMO.

Naissances

Monsieur et Madame Jean-Louis ADAM-BROSSIN et Jeannine ont la grande joie de faire part de l'heureuse naissance de leur petite

Jacqueline

Le 11 juin 1952

Maternité de Landeyeux

Monsieur et Madame Antoine RIVAZ-SIMOND ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite

Evelyne

17 juin 1952

Maternité Vieux-Châtel 11

En marge des incendies de Boudevilliers

Une affaire de lettre anonyme devant le tribunal de police

Le tribunal de police présidé par M. Raymond Jeanprêtre, assisté de M. Cameroni, commis-greffier, a jugé hier matin une affaire d'injures et de menaces qui a fait passablement de bruit au Val-de-Ruz, puisqu'elle est en relation avec les incendies de Boudevilliers. La conciliation avait été tentée en vain il y a quelque temps, comme nous l'avions relaté.

Reprenons les faits. Dans la nuit du 29 au 30 septembre 1951, un incendie détruisait la ferme appartenant à Mme D. et à son fils et louée à la famille J. Après le règlement du sinistre par la Chambre d'assurance, M. et Mme D. décidèrent de ne pas reconstruire, un examen approfondi de la situation les ayant convaincus que les charges d'un nouvel immeuble seraient trop lourdes. Cela ne fut pas compris d'une partie des habitants du village ; on s'agita, certains exprimèrent leur mécontentement. Le 31 janvier 1952, M. et Mme D. recevaient une lettre anonyme, rédigée en termes virulents, traitant les propriétaires de « gens égoïstes, trompeurs et sans scrupules ». La lettre, faisant allusion à l'indemnité de l'assurance, parlait d'« argent mal acquis » dont les « contre-coups de la vie » ne permettraient pas de profiter longtemps. C'était signé : « Au nom des volés ».

Plainte fut portée contre inconnu. M. et Mme D., qui possèdent encore un immeuble à Colombier et un autre à Môtiers, pensant qu'ils étaient menacés dans leurs biens, demandèrent la protection de la police.

La Sûreté fit une enquête qui aboutit aux aveux de l'administrateur communal de Boudevilliers, P.-H. T. Celui-ci regretta d'abord de n'avoir pas signé la lettre, puis de l'avoir envoyée. Il présenta des excuses à M. et Mme D., soulignant qu'il avait commis son geste malheureux parce qu'il voulait être le porte-parole de l'opinion publique. La plainte ne fut toutefois pas retirée par M. et Mme D., qui avaient été l'objet d'accusations particulièrement graves et infondées.

L'interrogatoire et les plaidoiries

P.-H. T. comparaissait hier comme prévenu d'injures et de menaces et le ministère public requérait contre lui une amende de 100 fr. Dans son interrogatoire, T. déclara qu'il avait agi par protestation et qu'il regrettait franchement d'avoir écrit la lettre. A l'époque, la population était en effervescence, lui-même était fatigué par les rondes nocturnes et par les conversations des gens qu'il recevait au bureau communal et qui toutes évoquaient le même sujet : les incendies.

Treize témoins défilèrent ensuite devant le tribunal et parmi eux l'inspecteur de la sûreté, un architecte et un notaire qui déconseillèrent aux D. de reconstruire, le directeur de la Chambre d'assurance, et des habitants de Boudevilliers.

L'avocat des plaignants demande une condamnation sévère, car les menaces proférées par T. sont particulièrement outrageantes de la part d'un administrateur communal qui, par ses fonctions, connaissait exactement la situation. La lettre n'a pas été rédigée, comme le laisse entendre le prévenu, dans la nervosité provoquée par les incendies, mais bien cinq mois après le sinistre de la ferme D. C'est un acte réfléchi insidieusement consommé.

Le défenseur de T. estime quant à lui que les plaignants sont mus par un sentiment de vengeance en refusant les excuses de T. L'administrateur communal n'a fait qu'être l'interprète de l'opinion publique qui ne comprenait pas que le revenu du domaine D., sans reconstruction de la ferme, soit supérieur à celui du domaine bâti. T. s'est senti un soir « une âme de prophète » et a écrit sa lettre « dans le style des imprécations bibliques ». T. reconnaît tous les faits et il attend du tribunal une condamnation juste, qui tienne compte de toutes les circonstances qui ont été à l'origine du délit.

Le jugement

Le président Jeanprêtre rend immédiatement son jugement. Pour lui il n'est pas contestable et contesté que les termes de la lettre soient objectivement injurieux. La défense a soutenu que l'intention coupable faisait défaut, ce que le tribunal ne peut admettre. Cette intention existait bel et bien. Quant aux menaces (« ce bénéfice ne vous portera pas bonheur »), le juge estime qu'on ne peut les retenir, car T. n'a pas fait allusion à des menaces précises.

Le tribunal tient compte que T. n'a pas agi par intérêt, mais qu'il a néanmoins utilisé le vil procédé de la lettre anonyme.

Pour ces motifs, le tribunal condamne P.-H. T. pour injures à 100 fr. d'amende, et à 190 fr. de frais. Une partie des frais, soit 60 fr. sont mis à la charge des plaignants qui ont fait citer plusieurs témoins dont la présence à l'audience ne s'imposait pas.

~~~

Au cours de cette même audience, le tribunal a condamné trois jeunes Suisses allemands à quinze, quinze et cinq jours d'emprisonnement pour avoir volé de la benzine en la siphonnant dans des automobiles à Gléresse, à Bienne et à Neuchâtel. Le sursis leur a été accordé.

~~~

Un fabricant d'horlogerie de Lengnau, près de Bienne, J.-G. G., a été condamné à 150 fr. d'amende, 75 fr. de frais et 100 fr. de dépens pour avoir contrevenu à l'arrêté fédéral sur la protection de l'industrie horlogère, en tentant d'exporter des montres sans permis. Nous écrivons : « tentant », car les montres qui avaient été acheminées en France par un passeur et déposées sous un sapin, furent ramenées en Suisse, l'acheteur ayant été absent au rendez-vous.

~~~

Une amende de 60 fr. est infligée à B. T. qui, circulant en automobile à Saint-Blaise, se jeta, alors qu'il roulait à gauche, contre un char de paille. Le tribunal n'a pas retenu la prévention d'ivresse portée dans l'arrêt de renvoi.

D. B.

Concert public

Voici le programme du concert que la musique « Union Tessinoise » donnera sous la direction de M. A. Kapp, ce soir, au quai Osterwald :

« Vespa », marche, Sabatini ; « Passa il carnevale », marche symphonique, Bussolini ; « Uberto, conte de Saint-Boniface », ouverture, Verdi ; « Ridolino », marche, Quatrano ; « Souvenir de Alle », marche, A. Kapp ; « Nabucco », ouverture, Verdi ; « Negrita », marche de concert, N. N.

Violente collision sur la route des Falaises

Hier, à 15 h. 45, une voiture portant plaques allemandes roulait sur la route des Falaises, venant de Saint-Blaise. Elle ralentit soudainement, pour gagner un parc de stationnement au nord de la chaussée ; une fourgonnette zuricoise qui suivait de près ne put freiner à temps, et ce fut le tamponnement.

Le choc fut si violent que l'un et l'autre des véhicules ont subi chacun pour mille francs environ de dégâts.

Le conducteur de la fourgonnette a été légèrement blessé.

Auto contre auto

Hier, à 20 h. 30, une collision s'est produite entre deux autos, au Vieux-Châtel. On ne signale que des dégâts matériels.

Nouveaux diplômés de l'Université

L'Université vient de délivrer les diplômes suivants :

Faculté des lettres : doctorat ès lettres à M. Salvatore della Valle.

Faculté de droit : doctorat en droit à M. Francis Meyer.

Section des sciences commerciales et économiques : doctorat ès sciences commerciales et économiques à MM. Théo Neidhart et Servet Tarhan.

CHAUMONT

Méfaits des promeneurs

(c) Depuis plus d'un mois, Chaumont est heureux d'accueillir chaque dimanche bon nombre de promeneurs. La montagne est magnifique maintenant, en pleine floraison. Il est bon d'ailleurs d'en profiter avant les foins très prochains. Il est toutefois regrettable de voir encore des amateurs de fleurs faire 40 ou 50 mètres dans la haute herbe des prés pour former leurs bouquets. Pourquoi ne pas faire cueillette le long des chemins ou dans les pâtures où les fleurs sont encore plus belles ?...

Avis au public

Pendant l'été, les bureaux de l'Imprimerie Centrale et ceux de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » seront fermés à 17 h. 30. Dès ce moment-là, notre centrale téléphonique ne répondra plus aux appels.

Comme de coutume, la rédaction pourra être atteinte à partir de 20 h. 30.

Imprimerie Centrale
Feuille d'avis de Neuchâtel S. A.

La cinquième « journée musicale » des fanfares du Jura-Sud a obtenu un vif succès à Prêles

Notre correspondant de la Montagne de Diesse nous écrit :

« Face aux Alpes, dominant le Plateau, à ses pieds le lac de Bienne, sous la garde de l'austère Chasseral, notre village s'est mis en frais pour vous plaire. » C'est ainsi que le comité d'organisation de la fanfare « Harmonie », de Prêles, s'est adressé aux vingt fanfares du Jura-Sud (districts de Courtelary, de la Neuveville et de Bienne), en leur souhaitant la plus chaleureuse bienvenue, dimanche.

Le matin à 10 heures eut lieu la réception des fanfares du district de la Neuveville et de Douane qui se rendirent en cortège à la vaste cantine de 1400 places, où elles se produisirent.

A 13 h. 30, un grand cortège comprenant demoiselles d'honneur, invités et vingt fanfares, partit de la station du funiculaire de Prêles pour se rendre, en jouant, à la cantine. Le village avait revêtu sa parure de fête pour accueillir les musiciens. Des guirlandes de fleurs enrubannées de verdure étaient suspendues audessus des routes et encadraient des souhaits de bienvenue. A l'intérieur de la localité, fleurs, décorations multicolores, drapeaux s'animant sous la brise, lui donnaient un air de fête.

Après l'arrivée à la place de fête, le morceau d'ensemble « Hosts of Freedom », de King, fut exécuté par 700 musiciens. Puis MM. Maurice Bourquin, président du comité d'organisation, G. Luterbacher, maire de Prêles et conseiller national, souhaitèrent, en termes aussi cordiaux qu'éloquents, la bienvenue aux invités d'honneur, aux fanfares et au public.

Plus de deux mille personnes ont assisté au concert

Jamais Prêles n'avait vu foule aussi nombreuse ; plus de 2000 personnes assistèrent au concert qui suivit, chaque fanfare jouant un morceau. Au cours de ce concert, où les productions les plus diverses furent exécutées avec beaucoup de talent, M. L. Membrez, délégué de la Fédération de musique, parla avec enthousiasme des liens qui doivent unir les musiciens. A son tour, M. Schluep, délégué de l'Association cantonale de musique, prit la parole et remit des médailles de vétérans à MM. Alfred Bula et Fritz Delapraz, de la Neuveville, et René Donzel, de Saint-Imier.

Vers 18 heures, le dernier morceau : l'ouverture du Carnaval romain de H. Berlioz, joué magistralement par le Corps de musique de Saint-Imier, sous la direction de M. U. Rusca, fut frénétiquement applaudi. Ce débordement d'enthousiasme valut à l'assemblée une deuxième production : l'ouverture du Caprice italien de Tschaïkowsky. Même succès délirant. Une marche fut encore accordée à ce public si friand de belle musique. Le Corps de musique de Saint-Imier a eu le privilège d'avoir à sa tête un chef de l'envergure d'U. Rusca, est vraiment un ensemble de premier ordre.

Un orage malencontreux

La foule allait se disperser à regret quand un orage éclata subitement. Quelques violents coups de tonnerre, un joran impétueux, puis une pluie diluvienne. La grande cantine vit ses bâches soulevées et repliées, une cantine annexe s'effondra et toutes les toiles qui entouraient l'emplacement de fête furent renversées. Une femme blessée par la chute d'une pièce de bois a dû être conduite à l'hôpital.

La journée commencée par un temps radieux a fini de façon bien inattendue. L'organisation parfaite de cette cinquième journée musicale des fanfares du Jura-Sud, s'est réussie à tous les points de vue, n'a pas eu la fin qu'elle méritait.

VIGNOBLE

PESEUX

Après le concours de projets pour l'église catholique

Ainsi que nous l'avons annoncé il y a quelque temps, un jury a examiné les projets de construction d'une église catholique présentés par cinq architectes invités à un concours restreint. Le premier prix (1300 fr.) a été décerné à M. et Mme Maurice Billeter, architectes S.I.A. à Neuchâtel, pour le projet « Pax », et les auteurs de ce projet ont été proposés pour l'attribution du mandat d'exécution.

Le jury a toutefois proposé quelques modifications à l'étude du projet définitif. Les architectes sont invités à tenir compte de l'atmosphère religieuse de l'intérieur du lieu de culte et à s'appliquer à réduire sensiblement le cube des bâtiments et les frais de construction de cette église de trois cents places.

Le 2 juin dernier, la commission de bâtisse se ralliait à l'unanimité aux conclusions du jury et l'assemblée paroissiale extraordinaire en faisait de même le 10 juin.

Il faut préciser que les architectes devaient étudier la construction non seulement de l'église et de son clocher, mais aussi d'une cure et d'une maison d'école. De telles réalisations supposent des moyens financiers que la paroisse catholique ne possède pas encore ; aussi est-il entendu que la première étape comprendra seulement l'édification de l'église et éventuellement du clocher, sur le terrain que la paroisse possède déjà à la rue Ernest-Roulet.

BOUDRY

Manifestation franco-suisse

(c) Dimanche dernier, le F.C. Boudry a reçu les footballeurs de Champagnole. A 11 heures, un vin d'honneur a été offert aux Français par la commune de Boudry, le président, M. Pierre Hess, a souhaité la bienvenue à nos hôtes qui étaient également accueillis par la Fanfare.

L'après-midi, les équipes, musique en tête, sont montées en cortège sur le terrain de « La Forêt », où Boudry I a vaincu Champagnole par 3 buts à 2. La Fanfare s'est produite, puis le match des vétérans a dû être interrompu à cause de l'orage au moment où Boudry menait par 2 buts à 1.

Nouveaux conseillers généraux

(c) Le Conseil communal a proclamé élus cinq suppléants des listes libérale, radicale et socialiste, qui prendront la place des cinq membres qui ont quitté le pouvoir législatif pour former le pouvoir exécutif.

Les nouveaux conseillers sont : MM. Charles Chabloz et Etienne Schwaar (lib.), Charles Fauguel et Oscar Wenger (rad.) et Edouard Streit (soc.)

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Conseil général

(c) Le Conseil général élu le 11 mai dernier a siégé pour la première fois vendredi soir, à l'Hôtel de Ville ; 28 membres étaient présents.

La séance est ouverte par M. Aimé Rochat, président du Conseil communal sortant de charge, puis, sous la présidence du doyen d'âge, M. Alfred Pfister, assisté comme secrétaire et questeurs des trois plus jeunes conseillers généraux.

Bureau du Conseil général. — Président M. Wilhelm Godio (rad.), par 25 voix ; vice-président M. Jean-Pierre Baudois (soc.), par 23 voix ; secrétaire M. Pierre Bueche (rad.), par 22 voix ; questeurs M. Henri Debély (rad.), par 24 voix, M. Numa Challandes (lib.), par 20 voix.

Conseil communal. — MM. A. Rochat (rad.), par 24 voix ; M. Frutiger (rad.), par 24 voix ; W. Soguel (rad.), par 24 voix ; Ph. Amez-Droz (lib.), par 24 voix ; P. Savary (soc.), par 21 voix.

Commission scolaire. — MM. Alphonse Droz, par 27 voix ; C. Brauen, 27 voix ; P. Savary, 26 voix ; Dr A. Borel, 23 voix ; J.-P. Aragno, 23 voix ; P. Bueche, G. Marti et A. Perregaux, 20 voix. M. F. Rindisbacher est nommé au troisième tour par 14 voix. Font également partie de la commission scolaire MM. Willy Perriard, pasteur, et Laurent Hayoz, curé. **Délégués à la commission générale de l'hôpital de Landeyeux.** — MM. Georges Marti et Aimé Rochat, chacun par 24 voix.

Conseil communal

(c) Immédiatement après la séance du Conseil général, le nouveau Conseil communal s'est constitué de la manière suivante : présidence, M. Aimé Rochat ; vice-présidence, M. Marcel Frutiger ; secrétariat, M. Paul Savary ; membres, M. William Soguel, M. Ph. Amez-Droz.

La répartition des dicastères se fera dans une prochaine séance.

AUX MONTAGNES

LES BRENETS

Pas de nouveau collège

Samedi et dimanche, 275 votants sur 424 (65 %) se sont rendus aux urnes.

Il s'agissait pour l'électeur de se prononcer sur un crédit voté par le précédent Conseil général pour l'installation du chauffage central et des douches au collège. Le Groupement des intérêts brenassiers avait lancé un referendum qui avait abouti (plus de 90 signatures). Le G. I. B. réclamait la construction d'un nouveau collège.

L'arrêté du Conseil général a été accepté par 170 oui contre 104 non. Les électeurs ont donc, en majorité, craint une augmentation d'impôt, mais, surtout, ils ont préféré une solution qui ne va pas voir augmenter la dette consolidée de la commune.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Un ancien gendarme devant la Cour d'assises

La Cour d'assises du Seeland a condamné à six mois de prison avec sursis pendant trois ans et au paiement du tiers des frais de la cause, un ancien gendarme vaudois âgé de 27 ans, J. T., accusé d'avoir fait avorter sa femme qui était enceinte, une première fois à Sainte-Croix, en 1950, et une deuxième fois à Bienne, en 1951.

Le dernier avortement avait été suivi de la mort de Mme T.

L'assemblée de l'Automobile-club de Suisse

L'assemblée des délégués de l'Automobile-club de Suisse s'est réunie à Bienne, sous la présidence de M. Maurice Baumgartner. Elle a approuvé les comptes annuels et le rapport du comité de direction, qui expose l'activité du club pendant l'année 1951 et relève, en particulier, l'activité déployée pour la prévention des accidents, l'amélioration des routes ainsi que la lutte en vue de la suppression du mélange de carburant en hiver et la baisse du prix de l'essence. D'autre part, le président, M. Baumgartner, a pu relever l'accroissement constant du nombre des membres de l'A.C.S. et l'importance de ce facteur pour la défense des intérêts des automobilistes.

Après la partie administrative, l'assemblée a entendu un exposé de M. O. Zipfel, délégué du Conseil fédéral à la défense nationale économique, sur les problèmes de la défense économique du pays, et un exposé du docteur A. Ranfaulte, secrétaire général de la F.R.S., sur quelques problèmes actuels de la circulation routière.

ESTAVAYER

Dimanche de fête

(c) D'innombrables amis de la colonie de vacances paroissiale ont pris part avec bonne humeur à la traditionnelle vente en faveur de la colonie. Dans la cour de la Crèche catholique, un public extrêmement nombreux a entendu en intermèdes la « Chanson d'Estavayer » et l'harmonie la « Persévérance ». Une belle réussite.

Un poumon d'acier

(c) Grâce à la générosité de la population à l'occasion de la vente de décembre dernier, la Croix-Rouge, section de Fribourg, a pu acquérir deux poumons d'acier.

Le temps est à l'orage

(c) Depuis vendredi dernier, sur notre rive comme sur la rive neuchâteloise, le temps est fort orageux. De copieuses averses ont déferlé sur la ville, faisant le bonheur des propriétaires de jardins... assoiffés.

La vente des cerises a commencé, mais la plupart de la récolte des arbres traités contre la mouche des cerises sera acheminée rationnellement au centre de dénoyautage d'Yverdon, où, après avoir reçu un traitement « ad hoc », les fruits seront expédiés dans les centres de consommation, dans des emballages standard imperméables et parfaitement hygiéniques.

On compte sur une « bonne récolte moyenne ».

L'INAUGURATION D'UNE BANNIÈRE À COUVET

Dimanche, à Couvet, l'Union régionale des sociétés d'accordéonistes a inauguré sa bannière. Voici une vue du cortège qui parcourut les rues du village.

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

A propos de la fête des accordéonistes

Précisons que c'est M. Ami Jeanneret qui est président de la commission musicale de l'Union régionale des sociétés d'accordéonistes, et qui, comme nous l'avons annoncé lundi, n'a pu se rendre à la fête qui eut lieu dimanche à Couvet.

SAINT-SULPICE

A ne pas confondre !

(c) Depuis une quinzaine de jours, des affiches annonçaient au village la représentation pour dimanche soir, des Cosaques djiguites. Le lieu désigné était « la place de football ». Etonnée, la population se demandait où se trouvait cette place, qu'elle supposa être le lieu embroussaillé et caillouteux, dit « Les Graviers ». Un beau rucher l'occupe ; les abeilles eussent été aux premières loges.

Malheureusement pour elles, les cavaliers firent faux bond. L'orage les avait-il effrayés ? Non point ! On s'était trompé de destination ; l'homonymie des lieux en était la cause car, à cette heure, les Cosaques faisaient leurs prouesses, en effet, à Saint-Sulpice, mais au bord du lac Léman !

On fait souvent cette confusion ; ce qui vaut à la correspondance « un voyage-surprise » et aux taxes téléphoniques des suppléments plutôt coûteux.

BOVERESSE

Vers l'épilogue pénal d'une altercation suivie de mort

(sp) L'enquête ouverte à la suite de l'altercation du 29 mars à Boveresse, suivie le lendemain de la mort de M. Fernand Droz, est maintenant close.

M. Edouard Erb, agriculteur à Couvet, sera traduit, pour y être jugé, devant le tribunal correctionnel du Val-de-Travers, le mois prochain.

Au nom des enfants de la victime, l'autorité tutélaire de Neuchâtel et le père du défunt seront partie civile.

Nouveaux conseillers généraux

(c) Par suite de la nomination de conseillers généraux au Conseil communal, cinq sièges étaient vacants au législatif.

Le Conseil communal vient de proclamer élus MM. Jean Pilet, Etienne Berger, Edmond Jeanrichard, René Blaser et Robert Stauffer, suppléants de la liste d'entente à laquelle appartiennent les sièges vacants.

FLEURIER

Conseil général

(c) Le Conseil général de Fleurier, issu des élections de mai et qui, du point de vue de la force des groupes, ne diffère pas essentiellement de l'ancien — le siège perdu par les radicaux fut gagné par les libéraux — s'est réuni pour la première fois, mardi soir au collège primaire.

Trente-huit membres étaient présents à l'appel du président de commune sortant de charge, M. Jean Calame, qui ouvrit cette 21me législature en donnant connaissance du procès-verbal des opérations électorales.

Bureau du Conseil général. — Sous la présidence du doyen d'âge, M. Jean Berthoud, assisté des benjamins de l'assemblée comme secrétaire et questeurs, le bureau du Conseil général a été, tacitement, formé comme il suit pour l'année législative en cours : président, M. Albert Calame (soc.) ; premier vice-président, M. Louis Loup (rad.) ; deuxième vice-président, M. Roger Cousin (lib.) ; secrétaire, M. Etienne Jacot (rad.) ; secrétaire adjoint, M. René Grize (soc.) ; questeurs, MM. Robert Devenoges (soc.) et Pierre Niquille (rad.).

Election du Conseil communal. — Cette élection s'est déroulée au bulletin secret et a donné les résultats que voici :

Ont été élus MM. Marcel Turin (soc.) 24 voix ; Eugène Jeanneret (soc.) 25 voix ; André Maumary (lib.) 35 voix ; Jean Calame (rad.) 31 voix ; John Faivre (rad.) 33 voix.

Le nouveau Conseil communal est composé exactement de la même façon que l'ancien.

Le Conseil a encore procédé à la nomination de la commission scolaire et des autres commissions où chaque parti est représenté.

Droit de superficie. — Sur la proposition du Conseil communal et de la commission d'évaluation des terrains, un arrêté a été pris accordant pour un terrain d'environ 800 mètres carrés, aux Sugits, un droit de superficie en faveur de M. Pierre Humbert, qui désire construire une maison familiale.

Dernier acte d'une législature. — Avant cette séance, l'ancien bureau a siégé une dernière fois pour approuver les deux derniers procès-verbaux de la précédente législature du Conseil général.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 17 juin. Température : Moyenne : 18,8 ; min. : 12,9 ; max. : 24,0. Baromètre : Moyenne : 718,7. Eau tombée : 4,3. Vent dominant : Direction : ouest-nord-ouest ; force : modéré à fort de 16 h. à 18 h. 30. Etat du ciel : variable le matin, très nuageux à couvert ensuite ; pluie de 6 h. 40 à 7 h. 40, averses de 16 h. 15 à 19 h. ; coups de tonnerre le soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

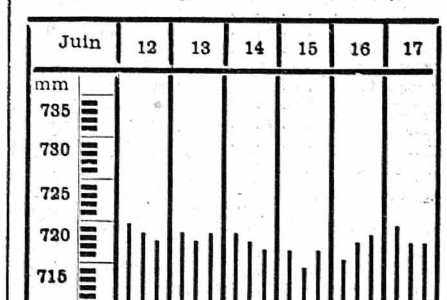

Niveau du lac, du 17 juin, à 7 h. : 429.51

Prévisions du temps : Mercredi, en général temps ensoleillé. Journée chaude. Vers le soir de nouveau tendance aux orages.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel
~~~